

REPUBLIQUE GABONAISE



PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2014

MISSION :

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET RECHERCHE**

PRESENTATION STRATEGIQUE PLURIANNUELLE

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission « enseignement supérieur et recherche » a pour finalité :

- la promotion de l'enseignement supérieur assuré dans les universités comprenant les facultés, les grandes écoles et les écoles doctorales ;
- le développement de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée et de la recherche développement ;
- la prise en charge sociale de l'apprenant avec la mise en place de conditions d'études appropriées (un seuil décent de logement et de restauration, une assurance maladie, des facilités de transport et de documentation, etc.) dans les structures d'éducation et de formation, du pré primaire au supérieur en passant par l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Cette mission regroupe ainsi les programmes suivants :

- enseignement supérieur porté par la Directeur Général de l'enseignement supérieur
- recherche scientifique et innovation porté par le Directeur Général de la recherche
- vie de l'apprenant dont le chef de fil est le Directeur Général des œuvres scolaire et universitaire.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les Etats généraux de l'Education, de la recherche et de l'adéquation formation-emploi de mai 2010, organisés pour débattre et de trouver des solutions aux maux qui minent le système éducatif gabonais, ont permis de déboucher sur la loi 21/2011 promulguée le 14 février 2012.

Cette loi qui prend en compte toutes les problématiques liées à l'éducation au Gabon révolutionne le système éducatif gabonais en offrant de nouvelles perspectives, notamment celle de faire que l'éducation dispensée aux apprenants, quelque soit le niveau de formation, soit en parfaite adéquation avec les besoins en développement du pays.

Ainsi l'article 95 précise les orientations à mener en matière d'enseignement supérieur :

- les plus âgés devant être orientés vers des formations courtes et « professionnalisantes » (D.U.T., B.T.S., Licence Professionnelle).
- les moins âgés, vers des formations d'Ingénieurs ou de Master Professionnel.
- les plus jeunes, vers les classes préparatoires et les grandes écoles ou encore des études de Doctorat en recherche fondamentale.

Cette loi précise également les conditions de prise en charge sociale de l'élève et de l'étudiant.

PRINCIPALES REFORMES

La refondation du système éducatif gabonais s'inscrit dans la réalisation de la vision de l'émergence basée sur les trois piliers (Gabon vert, Gabon industriel et Gabon des services) et dont l'un des principaux socles est le développement du capital humain.

Pour répondre à cette exigence, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ont du se restructurer. L'on note ainsi que trop général, L'Université Omar Bongo travaille actuellement sur la mise en place des masters professionnels.

Par ailleurs, la mise en place du système LMD (Licence, Master, Doctorat) change radicalement la vie le déroulement de la formation de l'étudiant gabonais. Ainsi, une université autorise désormais le passage au niveau supérieur dès lors que l'étudiant a validé 75% des unités d'enseignements qui représentent au moins 80% des crédits des semestres.

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N° 1: Avoir élaboré une stratégie de promotion du nouvel enseignement supérieur gabonais

Objectif rattaché au Programme : Enseignement supérieur

Indicateurs

Intitulé	Unité	Niveau de départ	Résultat 2012	Résultat 2013	Cible 2014	Echéance 2017
Taux d'avancement de l'élaboration de la stratégie	%				100%	100%

Source des données : DGES

Mode de calcul des indicateurs : Evolution (en %) des activités d'élaboration de la stratégie

OBJECTIF ANNUEL N° 2 : Avoir réussi l'atelier national sur l'orientation de la recherche scientifique et l'innovation

Objectif rattaché au programme : Recherche scientifique et innovation

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Résultat 2012	Résultat 2013	Cible 2014	Echéance 2017
Taux de participation à l'atelier national	%	-	-	80%	-
Nombre de commandes publiques reçues dans l'année	Commande	-	-	10	40 (Cumul 2015-2017)
Nombre de commandes privées reçues dans l'année	Commande	-	-	-	10

Source des données : DGRSI, CENAREST

OBJECTIF ANNUEL N° 3 : Parvenir à signer au moins 20 conventions de partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur et le secteur privé

Objectif rattaché au programme : Recherche scientifique et innovation

Indicateurs

Intitulé	Unité	Niveau de départ	Résultat 2012	Prévision 2013	Cible 2014	Echéance 2017
Nombre de conventions signées avec des partenaires privés (entreprises et établissements privés d'enseignement supérieur)	Convention		8	15	20	25

Source des données : DGES

OBJECTIF ANNUEL N° 7 : Etre parvenu à réécrire en mode APC 100 % des curricula du pré-primaire, du primaire et du secondaire

Objectif rattaché au programme : Recherche scientifique et innovation

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Résultat 2012	Prévision 2013	Cible 2014	Echéance 2017
% de curricula du pré-primaire réécrits en mode APC	%	-	-	100 %	-
% de curricula du primaire réécrits en mode APC	%	-	-	100 %	-
% de curricula du secondaire réécrits en mode APC	%	-	-	100 %	-

Source des données : DGRSI, CENAREST

OBJECTIF ANNUEL N° 5 : En 2014, avoir mis en place les éléments indispensables à l'amélioration du suivi médical des élèves et des étudiants

Objectif rattaché au programme : Vie de l'apprenant

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Résultat 2012	Prévision 2013	Cible 2014	Echéance 2016
Taux d'avancement dans l'élaboration d'un état des lieux, quantitatif et qualitatif, du suivi médical	%			100 %	finalisé
Taux d'avancement dans l'actualisation des procédures relatives à la visite médicale annuelle et au suivi médical	%			100 %	finalisé
Taux de couverture des besoins en médecins scolaires	%	60 %	60 %	100 %	100 %
% d'élèves ayant bénéficié de la visite médicale annuelle dans les collèges et lycées	%	?	27%	35%	100 %

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Ouvertes en LF(1) pour 2013	Demandées pour 2014	FDC, ADP et autres ressources prévus en 2014	Votés en LF pour 2013	Demandés pour 2014	FDC, ADP(2) et autres ressources prévus en 2014
Code	Enseignement Supérieur	74 820 516 333	68 118 852 772		24 827 188 976	27 440 989 873	
	Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications	72 856 306 333	66 492 954 172		24 188 302 976	26 740 015 273	
	Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels	18 000 000	18 000 000		18 000 000	18 000 000	
	Appui à l'enseignement supérieur privé						
	Appui à la recherche universitaire	1 946 210 000	1 607 898 600		620 886 000	682 974 600	
	Formation des enseignants du secondaire général et technique						
	Recherche Scientifique et Innovation	3 547 477 490	3 126 523 343		1 802 360 947	1 908 632 342	
	Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée	1 704 518 000	1 542 985 000		1 060 061 000	1 093 228 000	
	Technologie et industrie	413 211 490	342 827 743		135 417 947	148 959 742	
	Sciences humaines et sociales	458 881 000	392 033 400		178 524 000	196 376 400	
	Sciences fondamentales						
	Ecologie et biodiversité	427 558 000	357 578 100		147 201 000	161 921 100	
	Agronomie et forêt	432 776 000	370 638 400		170 624 000	187 686 400	
	Innovation	50 000 000	55 000 000		50 000 000	55 000 000	
	Recherche appliquée à l'éducation	60 533 000	65 460 700		60 533 000	65 460 700	
	Vie de l'apprenant	39 913 068 102	35 310 582 002		18 354 002 752	20 158 001 652	
	Vie de l'élève	20 543 977 250	16 615 407 450		5 247 796 000	5 833 601 200	
	Vie de l'étudiant	19 369 090 852	18 695 174 552		13 106 206 752	14 324 400 452	
Total pour la mission		118 281 061 925	106 555 958 117		43 181 191 728	49 507 623 867	

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LF pour 2013	Demandées pour 2014	FDC, ADP et autres ressources prévus en 2014	Votés en LFI pour 2013	Demandées pour 2014	FDC, ADP et autres ressources prévus en 2014
Enseignement Supérieur	74 820 516 333	68 118 852 772		24 827 188 976	27 440 989 873	
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	1 680 276 000	1 848 303 600		1 680 276 000	1 848 303 600	
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 436 796 000	3 480 796 000		956 000 000	1 051 600 000	
Titre 6. Dépenses d'intervention	4 492 447 160	4 564 023 160		4 492 447 160	4 564 023 160	
Titre 7. Dépenses d'opérations financières						
Recherche Scientifique et Innovation	3 547 477 490	3 126 523 343		1 802 360 947	1 908 632 342	
Titre 2. Dépenses de personnel	15 120 000	15 120 000		15 120 000	15 120 000	
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	1 307 945 000	1 366 286 800		1 307 945 000	1 366 286 800	
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 224 412 490	1 745 116 543		479 295 947	527 225 542	
Titre 6. Dépenses d'intervention						
Titre 7. Dépenses d'opérations financières						
Vie de l'Apprenant						
Titre 2. Dépenses de personnel	1 492 388 752	1 530 226 252		1 492 388 752	1 530 226 252	
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	11 107 264 000	12 217 990 400		11 107 264 000	12 217 990 400	
Titre 5. Dépenses d'investissement	27 310 415 350	21 559 065 350		5 751 350 000	6 406 485 000	
Titre 6. Dépenses d'intervention						
Titre 7. Dépenses d'opérations financières						
Total pour la mission	39 913 068 102	35 310 582 002		18 354 002 752	20 158 001 652	
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de fonctionnement						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Dépenses d'intervention						
Titre 7. Dépenses d'opérations financières						

— PROGRAMME :

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

La politique publique financée par l'État sur le programme « Enseignement Supérieur » est pour l'essentiel mise en oeuvre par les opérateurs qui bénéficient, au titre de leur budget, des subventions pour charges de service public.

En effet, l'enseignement supérieur est assuré dans les universités comprenant des facultés, des grandes écoles et des écoles doctorales ainsi que des organismes post-doctoraux chargés des formations et des synergies avec d'autres organismes partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les facultés assurent, à titre principal, des enseignements professionnels diplômants et qualifiants, conformément au système LMD. Ils comprennent des départements, des laboratoires ou unités de recherche universitaires et des centres de documentation.

Les grandes écoles assurent, à titre principal, des enseignements à vocation professionnelle, qualifiants et diplômants, conformément au système LMD et, à titre accessoire, des enseignements à vocation de recherche, destinés à former pour chacune d'elles, des enseignants-chercheurs spécialisés en recherche appliquée.

Chaque grande école est composée, comme les universités, de départements, des laboratoires, ateliers ou unités de recherche et d'un centre de documentation.

Le Gabon compte trois universités (Université Omar Bongo, Université des Sciences et Techniques de Masuku et Université des Sciences de la Santé), quatre grandes écoles et quatre instituts (Ecole normale Supérieure, Institut National des Sciences de Gestion, Institut Supérieur de Technologie, Mathématiques Supérieures, Ecole Nationale des Eaux et Forêts qui est en co-tutelle avec le ministère des Eaux et Forêts, Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation, Institut National des Sciences d'Agronomie et de Biologie) .

Ce programme, par la formation à la recherche ainsi que par la recherche menée dans les laboratoires universitaires est en imbrication étroite avec les organismes de recherche relevant du programme « Recherches scientifiques et innovation ». Ce partenariat devrait déboucher, à terme, sur la mutualisation des plateaux techniques.

De même, ce partenariat doit s'étendre à l'agence nationale des bourses chargée de la gestion des bourses des étudiants.

Par ailleurs, dans chaque université, les œuvres universitaires sont gérées par les directions des œuvres universitaires et sociales qui dépendent du programme « vie de l'étudiant ».

L'outil principal de pilotage des opérateurs est le contrat pluriannuel d'objectifs passé avec le directeur général de l'enseignement supérieur, responsable du programme. Ce contrat précise les objectifs et les engagements de chacune des parties. Des indicateurs associés permettront d'en suivre la réalisation.

Le programme « enseignement supérieur » se décline en plusieurs actions relatives à la formation et à la recherche universitaire :

- Acquisition des connaissances et des compétences ;
- Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels ;
- Appui à l'enseignement privé ;
- Appui à la recherche universitaire ;
- Formation des enseignants du secondaire général et technique.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, des évolutions sont enregistrées depuis quelques années, dont :

- l'organisation des états généraux de l'éducation et de la recherche en 2010 qui ont permis de redessiner les voies à suivre pour générer un système éducatif et de recherche d'excellence ;
- l'arrimage des 3/4 d'établissements supérieurs au système LMD ;
- le lancement des constructions de nouvelles écoles supérieures et techniques.

PRESENTATION DES ACTIONS

Action 1 : Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications

Cette action comprend l'ensemble des offres de formation proposées par les structures publiques d'enseignement supérieur dans les facultés, les départements et les laboratoires de recherche universitaire.

Action 2 : Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels

Cette action recouvre l'ensemble des mesures que le ministère de l'enseignement supérieur met en œuvre pour évaluer la qualité des enseignements dispensés, les pratiques d'enseignement et les besoins de formation des enseignants-chercheurs et des autres personnels en vue d'un renforcement des capacités.

Action 3 : Appui à l'enseignement supérieur privé

Cette action recouvre l'ensemble des activités que le ministère de l'enseignement supérieur met en œuvre pour soutenir les établissements supérieurs privés ayant signé une convention avec l'Etat.

Ce soutien est essentiellement financier afin de promouvoir une formation de qualité, conforme aux missions du service public.

A terme, le ministère envisage de faire progressivement entrer ces établissements dans un processus contractuel avec l'État, ce qui va permettre d'apprécier et de valoriser leurs performances en matière de formation et de recherche, et de stimuler les partenariats avec les universités publiques.

Cette action est essentiellement mise en œuvre par la direction des universités, grandes écoles et instituts.

Action 4 : Appui à la recherche universitaire

Cette action concerne l'ensemble des activités de recherche effectuées par les laboratoires des universités et grandes écoles dans les domaines des sciences humaines, chimie, physique, mathématiques, etc.

Cette action est conduite par la direction des universités, grandes écoles et instituts par le biais du service des centres de recherche.

Action 5 : Formation des enseignants du secondaire général et technique

Cette action recouvre l'ensemble des mesures que le ministère de l'enseignement supérieur met en œuvre pour assurer la formation initiale et continue des enseignants de l'enseignement secondaire général et technique.

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

A l'origine, le dispositif d'enseignement supérieur mis en place au Gabon, comme dans la plupart des pays francophones d'Afrique, a été conçu pour former les cadres destinés à diriger le pays nouvellement indépendant.

Les besoins en formation étant bien supérieurs à la demande et les perspectives de croissance économique étant alors optimistes, la question d'une régulation des flux et la nécessité d'une vision prospective à moyen et à long terme pour anticiper les évolutions ne se posait pas.

Les établissements ainsi créés, n'étaient guidés que par le souci de répondre au mieux à la formation des ressources humaines nécessaires au développement national.

Dans ce contexte, aucune pratique de pilotage centralisé pouvant permettre la conception de politiques globales de développement du secteur ne s'est avérée nécessaire durant bien des années.

Si ce dispositif a joué pleinement son rôle entre les années 1960 et 1980, en pourvoyant notamment aux besoins de l'administration, une rupture s'est produite au début des années 1990, sous la conjonction d'un certain nombre de facteurs :

- des facteurs économiques liés notamment à l'insuffisance des budgets alloués à l'enseignement supérieur et à la condition enseignante, problème récurrent qui mine la fonction en général et l'enseignement supérieur en particulier puisqu'elle touche aux conditions de vie des enseignants ;
- des facteurs institutionnels, notamment les faiblesses dans l'orientation académique des élèves et la faible couverture de l'offre de formation et son profond déséquilibre sur le territoire national.

Ces différents facteurs justifient pleinement les difficultés rencontrées dans ce secteur, notamment :

L'insuffisance des infrastructures

L'insuffisance des infrastructures qui se traduit en particulier par des capacités d'accueil très limitées, le faible équipement des bibliothèques, l'absence de connexion internet et la non-informatisation des bibliothèques.

Les faiblesses dans les conditions d'encadrement

Les conditions d'encadrement peu satisfaisantes se caractérisent par l'insuffisance numérique des enseignants par rapport au nombre sans cesse croissant d'étudiants et la faible insertion des institutions d'enseignement supérieur aux réseaux mondiaux de recherche. L'insuffisance du nombre d'enseignants porte également sur les fortes disparités entre les enseignants de rang magistral et les assistants, disparités qui rendent problématique l'encadrement des mémoires et l'avenir des troisièmes cycles.

Les faibles rendements ou l'inefficacité de l'enseignement supérieur

La pertinence de l'enseignement supérieur, tant du point de vue du contenu des programmes que de leur finalité constitue une préoccupation majeure car l'inadaptation des formations au marché du travail n'est pas le seul fait de la faiblesse du système productif à créer des emplois, mais il l'est aussi du fait de la déconnexion de ces formations aux réalités socioéconomiques du pays.

Cependant, fait notable à souligner, le financement des études au Gabon reste encore un atout majeur pour le pays. En effet, alors que de nombreux pays se sont désengagés, le Gabon reste l'un des rares pays où les bourses et aides sociales continuent d'être accordées aux étudiants.

D'une manière générale et afin d'arrimer l'enseignement supérieur aux normes internationales et répondre aux exigences de la compétition mondiale, les autorités se sont engagées à développer et diversifier une offre de formation supérieure de qualité en contexte LMD, développer les capacités institutionnelles, améliorer la gouvernance et les conditions de vie et de travail des étudiants et des personnels du secteur éducatif.

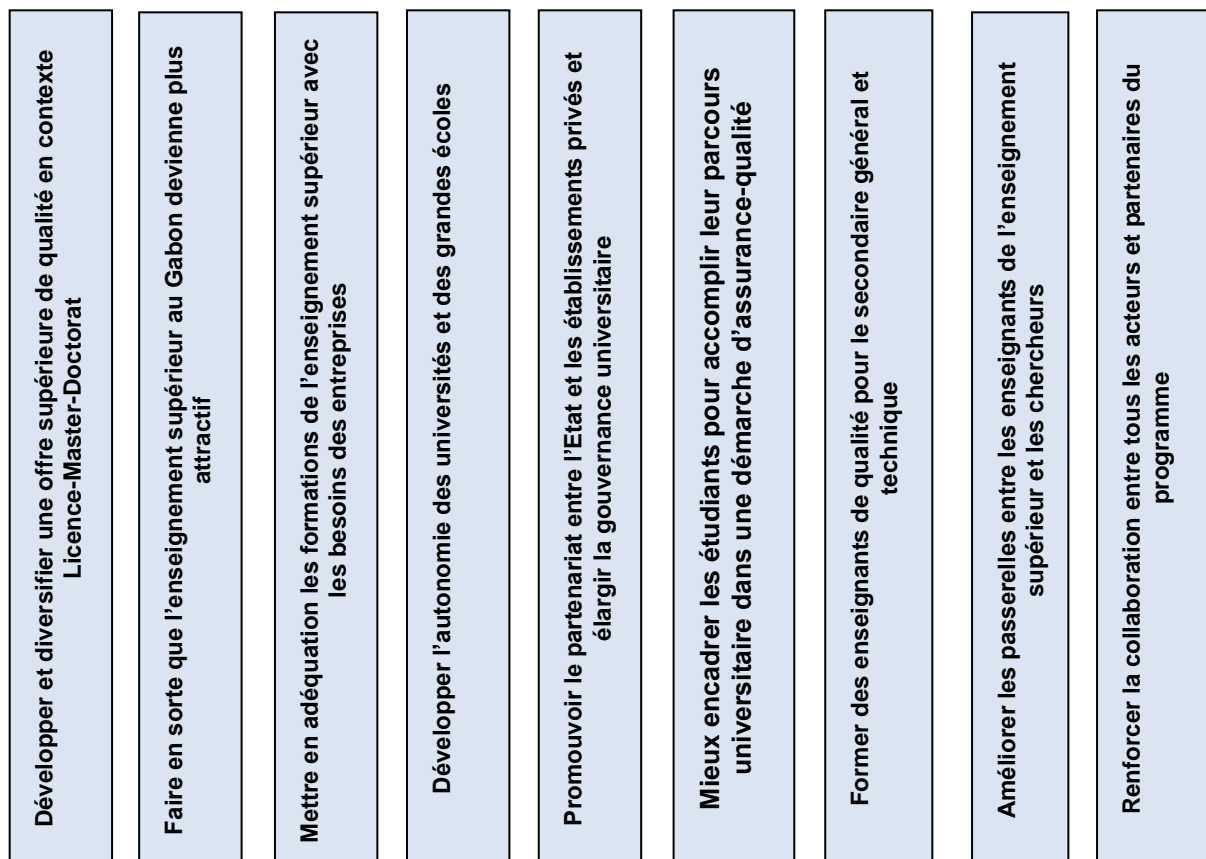
De nombreux résultats sont recherchés de ces différents objectifs, notamment de :

- Augmenter le taux de diplômés de l'enseignement supérieur ;
- Assurer un enseignement supérieur compétitif et de qualité ;
- Professionnaliser l'enseignement supérieur ;
- Ouvrir l'enseignement supérieur gabonais aux opérateurs privés et autres partenaires au développement.

CADRAGE PLURIANNUEL

ARBRE DES OBJECTIFS PLURIANNUELS

- Augmenter le taux de diplômés de l'enseignement supérieur ;
- Assurer un enseignement supérieur compétitif et de qualité ;
- Professionnaliser l'enseignement supérieur ;
- Ouvrir l'enseignement supérieur gabonais aux opérateurs privés et autres partenaires au développement.



OBJECTIF PLURIANNUEL N° 1 : Développer et diversifier une offre supérieure de qualité en contexte Licence-Master-Doctorat

Objectif rattaché à l'action 1 : Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certification

Type de finalité visée :

Efficacité socio-économique	<input checked="" type="checkbox"/>
Qualité de service rendu aux usagers	<input type="checkbox"/>
Efficience de l'Administration	<input type="checkbox"/>

Indicateurs de résultat :

INDICATEUR N° 1 : Nombre de nouvelles filières de formation supérieure créées dans l'année ;

INDICATEUR N° 2 : Nombre d'écoles doctorales créées dans les universités.

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

Cet objectif ne pourra être atteint que par les actions suivantes :

- Poursuivre la sensibilisation des établissements afin qu'ils s'approprient davantage le système LMD ;
- Assister les établissements dans la mise en œuvre de leurs offres de formation en contexte LMD ;
- Adopter des textes portant création des écoles doctorales dans les établissements d'enseignement supérieur.

Contribution des opérateurs / partenaires :

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 2 : Faire en sorte que l'enseignement supérieur au Gabon devienne plus attractif

Objectif rattaché à l'action 1 : Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certification

Type de finalité visée :

Efficacité socio-économique	<input checked="" type="checkbox"/>
Qualité de service rendu aux usagers	<input type="checkbox"/>
Efficience de l'Administration	<input type="checkbox"/>

Indicateurs de résultat :

INDICATEUR N° 1 : Rang du Gabon dans les classements universitaires internationaux ;

INDICATEUR N° 2 : Nombre d'étudiants étrangers venus étudier au Gabon ;

INDICATEUR N°3 : Nombre d'enseignants-chercheurs étrangers en mobilité au Gabon ;

INDICATEUR N° 4 : Ratio nombre d'enseignants de rang magistral en activité/ total du corps enseignant ;

INDICATEUR N° 5: Nombre d'enseignants inscrits sur les listes d'aptitude du CAMES.

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

La stratégie d'action à mettre en place porte sur :

- Professionnaliser les offres de formation au sein des établissements d'enseignement supérieur ;
- Moderniser les outils pédagogiques et didactiques et construire des infrastructures universitaires arrimées aux standards internationaux ;
- Mettre en place un dispositif encourageant la mobilité universitaire ;
- Mettre en place des structures de formation pour les enseignants du supérieur ;
- Mettre en place des mécanismes d'assurance qualité pour le rayonnement international des universités ;
- Faire élaborer par chaque université un plan de formation des enseignants chercheurs ;
- Créer un fond national de recherche universitaire pour faciliter le financement des publications ;
- Evaluer les enseignements dispensés par les professeurs ;
- Créer une commission de recrutement des chercheurs et des enseignants chercheurs ;
- Développer les capacités opérationnelles et fonctionnelles de l'administration dans le champ du programme.

Contribution des opérateurs / partenaires :

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 3 : Mettre en adéquation les formations de l'enseignement supérieur avec les besoins des entreprises

Objectif rattaché à l'action 1 : Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certification

Type de finalité visée :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Efficacité socio-économique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Qualité de service rendu aux usagers | <input type="checkbox"/> |
| Efficience de l'Administration | <input type="checkbox"/> |

Indicateurs de résultat :

INDICATEUR N° 1 : Nombre de formations de professionnalisation dans les établissements d'enseignement supérieur

INDICATEUR N° 2 : Nombre de diplômés sortant du système gabonais recrutés dans le privé/ nombre de diplômés sortant du système gabonais

INDICATEUR N° 3 : Nombre d'enseignants provenant du secteur privé ;

INDICATEUR N°4 : Nombre de contrats de partenariat liant les établissements du Supérieur aux privés

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Identifier, de façon continue, les besoins de recrutement des entreprises en vue d'adapter les programmes de formation ;
- Promouvoir des partenariats entre les partenaires privés et les établissements d'enseignement supérieur ;
- Faire participer les chefs d'entreprises dans l'élaboration des programmes de formation ;
- Faire participer les représentants des entreprises aux activités pédagogiques ;
- Promouvoir des parrainages de promotions d'étudiants par des chefs d'entreprises.

Contribution des opérateurs / partenaires :

Objectif rattaché à l'action 1 : Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certification

Type de finalité visée :

Efficacité socio-économique	■
Qualité de service rendu aux usagers	□
Efficiency de l'Administration	□

Indicateurs de résultat :

INDICATEUR 1: Ratio ressources propres/subventions de l'Etat par établissement ;

INDICATEUR 3 : Nombre d'agents directement recrutés par les responsables d'établissements.

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Encourager les établissements à générer des ressources financières propres ;
- Créer des filières professionnelles et de formation continue payantes ;
- Favoriser une unicité de caisse dans les universités ;
- Construire dans les universités des infrastructures d'accueil aux normes hôtelières internationales permettant de faire payer les visiteurs et missionnaires ;
- Renforcer les capacités d'accueil des restaurants universitaires ;
- Construire des plateaux techniques fonctionnels dans les grandes écoles et instituts d'enseignement technique et professionnel permettant de répondre à certaines commandes extérieures ;
- Créer des filières d'expertise (ex: le centre de traduction et d'interprétariat ou le centre des métiers du protocole, l'école des métiers du Droit) permettant de générer des activités rémunératrices ;
- Encourager la production et la publication des œuvres de propriété intellectuelle et industrielle (brevets, licences d'exploitation, autres titres d'innovation technologique...).

Contribution des opérateurs / partenaires :

Objectif rattaché à l'action 3 : Appui à l'enseignement supérieur privé

Type de finalité visée :

Efficacité socio-économique	■
Qualité de service rendu aux usagers	□
Efficiency de l'Administration	■

Indicateurs de résultat :

INDICATEUR 1: Nombre de contrats noués avec les partenaires privés ;

INDICATEUR 2 : Nombre de contrats d'agrément technique d'ouverture et de gestion d'établissement ;

INDICATEUR 3 : Nombre d'enseignants affectés par l'Etat aux établissements privés ;

INDICATEUR 4 : Montant total des subventions allouées aux établissements privés ;

INDICATEUR 5 : Nombre d'acteurs non académiques et professionnels participant à la gouvernance des universités.

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Inciter les structures privées à adhérer aux normes universitaires en vigueur en République gabonaise ;
- Instaurer des commissions d'inspection dans les établissements reconnus d'utilité publique ;
- Définir la Cité Verte ;
- Signer des conventions de partenariats publics/privés ;
- Faire participer les partenaires privés aux différents organes des établissements (conseil d'administration, conseil d'université, conseil scientifique et pédagogique...);
- Identifier les partenaires privés lors de la création du fonds national de recherche universitaire ;
- Développer des partenariats avec des promoteurs immobiliers pour améliorer le logement des enseignants ;
- Créer avec des partenaires privés des nouvelles filières de formation supérieure ;
- Etablir une communication permanente entre les chefs d'entreprises et les responsables d'établissements.

Contribution des opérateurs / partenaires :

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 6 : Mieux encadrer les étudiants pour accomplir leur parcours universitaire dans une démarche d'assurance-qualité

Objectif rattaché aux actions 1 et 2 :

- Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certification
- Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels

Type de finalité visée :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Indicateurs de résultat :

INDICATEUR 1 : Nombre de diplômés par catégorie d'établissement ;

INDICATEUR 2 : Ratio nombre d'enseignants/nombre d'étudiants ;

INDICATEUR 3 : Nombre d'abandon par cycle et/ou niveau d'études.

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Mettre en place un dispositif d'orientation dans tous les établissements d'enseignement supérieur ;
- Mettre en place les services de police universitaire ;
- Mettre en place un Conseil pédagogique et scientifique dans chaque établissement ;
- Poursuivre la modernisation des établissements existants ;
- Promouvoir la formation continue des enseignants ;
- Promouvoir l'évaluation des enseignants par les étudiants ;
- Améliorer les conditions de vie (salaire, logement, transport, santé) et de travail (matériel pédagogique, accès à internet, ...) des enseignants ;
- Généraliser les distinctions honorifiques académiques et civiles ;
- Elargir les mécanismes et les possibilités d'octroi d'allocation d'études aux étudiants.

Contribution des opérateurs / partenaires :

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 7 : Former des enseignants de qualité pour le secondaire général et technique

Objectif rattaché à l'action 5 : Formation des enseignants du secondaire général et technique

Type de finalité visée :

Efficacité socio-économique	<input checked="" type="checkbox"/>
Qualité de service rendu aux usagers	<input type="checkbox"/>
Efficiency de l'Administration	<input checked="" type="checkbox"/>

Indicateurs de résultat :

INDICATEUR 1 : Ratio nombre d'enseignants normaliens/Corps d'enseignants du secondaire ;

INDICATEUR 2 : Taux d'admission des élèves aux examens nationaux.

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Améliorer la qualité des programmes dispensés ;
- Recruter des formateurs de formateurs de qualité par l'accroissement du nombre de didacticiens dans les disciplines enseignées.

Contribution des opérateurs / partenaires :

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 8 : Améliorer les passerelles entre les enseignants de l'enseignement supérieur et les chercheurs

Objectif rattaché à l'action 4 : Appui à la recherche universitaire

Type de finalité visée :

Efficacité socio-économique	<input checked="" type="checkbox"/>
Qualité de service rendu aux usagers	<input type="checkbox"/>
Efficiency de l'Administration	<input type="checkbox"/>

Indicateurs de résultat :

INDICATEUR 1 : Nombre de chercheurs participant aux activités des universités (départements et laboratoires) ;

INDICATEUR 2 : Nombre d'enseignants-chercheurs participant aux programmes et autres projets de recherche dans les unités sous tutelle du CENAREST ;

INDICATEUR 3 : Nombre de publications communes.

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Multiplier les publications communes entre laboratoires d'universités et instituts de recherche ;
- Utiliser les enseignants chercheurs dans les instituts de recherche pour des projets spécifiques ;
- Utiliser les chercheurs des instituts de recherche dans les départements et les laboratoires des universités pour des besoins spécifiques en matière de pédagogie et de recherche ;
- Faire un point régulier sur les publications communes avec la DG de la Recherche (4.1)
- Organiser des séminaires communs avec la DG de la Recherche ;

- Favoriser la participation des enseignants chercheurs dans les instituts de recherche ;
- Se rapprocher de la DG de la Recherche pour établir une base commune des chercheurs et enseignants chercheurs ;
- Mettre en place les plateaux techniques communs avec les instituts de recherche.

Contribution des opérateurs / partenaires :

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 9 : Renforcer la collaboration entre tous les acteurs et partenaires du programme

Objectif rattaché à toutes les actions du programme :

- Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications
- Evaluations, formations, recyclages des enseignants et autres personnels
- Appui à l'enseignement supérieur privé
- Appui à la recherche universitaire
- Formation des enseignants du secondaire général et technique

Type de finalité visée :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Efficacité socio-économique | <input type="checkbox"/> |
| Qualité de service rendu aux usagers | <input type="checkbox"/> |
| Efficiency de l'Administration | <input checked="" type="checkbox"/> |

Indicateurs de résultat :

- INDICATEUR N° 1 : Nombre de partenariats signés avec les universités internationales ;
- INDICATEUR N° 2 : Nombre de rapports d'activité des établissements d'enseignement supérieur reçus ;
- INDICATEUR N° 3 : Nombre de projets communs menés avec les partenaires du programme ;
- INDICATEUR N° 4 : Nombre d'enseignants chercheurs en mobilité vers les institutions internationales d'enseignement supérieur.

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Améliorer l'exercice de la tutelle de la DGES auprès des universités, grandes écoles et instituts ;
- Développer la coopération avec les services en charge des œuvres universitaires ;
- Développer la coopération avec les services en charge des œuvres universitaires ;
- Développer la coopération avec l'Agence Nationale des Bourses du Gabon ;
- Développer la coopération interministérielle ;
- Améliorer la coopération avec les organismes internationaux.

OBJECTIF ANNUEL N° 1 : Avoir achevé le basculement de tous les établissements au système LMD et avoir créé 6 nouvelles filières de formation dans l'enseignement supérieur

Objectif rattaché à l'action 1 : Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 1 : Développer et diversifier une offre de formation supérieure de qualité en contexte Licence-Master-Doctorat

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- 12 établissements ayant basculé au système LMD
- 6 nouvelles filières de formation professionnalisante créées

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Niveau de départ	Résultat 2012	Résultats 2013	Cible 2014	Echéance pluriannuelle
Nombre d'établissement ayant basculé au système LMD	Etablissement	NC	11	11	12	12
Nombre de nouvelles filières de formation supérieure créées	Filière	NC	NC	NC	6	NC

Source des données : Ces données sont disponibles à la Direction Générale de l'enseignement supérieur (DGES)

Mode de calcul des indicateurs : Statistiques du Ministère/DGES

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

L'efficacité socio-économique du basculement de tous les établissements au système LMD et de la création de nouvelles filières de formation vise à instaurer l'excellence et la qualité dans le système d'enseignement supérieur gabonais. Pour 2014, cette ambition passe par les actions suivantes :

- Demande de dépôt du "projet d'établissement" de l'USS encore en retard de basculement ;
- Démarrage effectif du système LMD pour cet établissement courant 2014 ;
- Conduire les établissements à mener des campagnes d'information auprès des étudiants sur le système LMD ;
- Assistance aux établissements dans la mise en oeuvre de leurs offres de formation en contexte LMD ;
- Incitation des responsables d'établissements à la création d'une nouvelle filière de formation professionnalisante.

Contribution des opérateurs / partenaires :

L'atteinte de cet objectif dépend de la collaboration entre la DGES et les établissements d'enseignement supérieur qui agissent en qualité d'opérateurs dans la mise en oeuvre du programme. En 2014, l'objectif est de faire basculer le dernier établissement (USS) au système LMD et de faire créer, au sein de six (6) départements de l'université Omar Bongo, de nouvelles filières de formation professionnalisante.

OBJECTIF ANNUEL N° 2 : Parvenir à mettre en place le Conseil National de l'Education, de la Formation et de la Recherche (CNEFOR)

Objectif rattaché aux actions 3 et 4 :

- Appui à l'enseignement supérieur privé
- Appui à la recherche universitaire

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 3 : Promouvoir le partenariat entre l'Etat et les établissements privés et élargir la gouvernance universitaire

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- Parvenir à organiser une session ordinaire du CNEFOR dans l'année
- Obtenir au moins la moitié du budget demandé à l'Etat pour démarrer les activités du CNEFOR

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Niveau de départ	Résultat 2012	Résultat 2013	Cible 2014	Echéance pluriannuelle
Nombre de réunions du CNEFOR avec relevé de décisions	Réunion	0	0	0	1	4
Ratio dotation allouée/Montant demandé	Dotation	0	0	0	50%	100%

Source des données : DGES & Loi de finances 2014

Mode de calcul des indicateurs : Le 1^{er} indicateur s'obtient dans le rapport d'activité de la DGES et le 2nd à partir du ratio montant alloué dans la loi de finances/besoin exprimé

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Adoption des textes portant organisation et fonctionnement du Conseil National de l'éducation, de la formation et de la recherche ;
- Affectation du budget de fonctionnement du Conseil National de l'Education, de la Formation et de la Recherche ;
- Choix du site devant abriter le Conseil National de l'Education, de la Formation et de la Recherche ;
- Nomination des membres et agents du Conseil National de l'Education, de la Formation et de la Recherche ;
- Installation des membres du secrétariat permanent et des responsables de commissions spécialisées ;
- Demande de dépôt des rapports d'activité 2013 des établissements supérieurs au secrétariat permanent ;
- Organisation en juillet 2014 de la première session du Conseil National de l'Education, de la Formation et de la Recherche ;
- Mission de sensibilisation et de communication auprès des opérateurs privés sur la Cité Verte de l'Education et du Savoir.

Contribution des opérateurs / partenaires :

Le CNEFOR, placé sous l'autorité du président de la République qui en assure la Présidence, est chargé de l'organisation académique et scientifique nationale des secteurs éducation, formation et recherche.

Sa mise en place en 2014 sera du ressort des différents partenaires ministériels suivants :

- Primature ;
- Ministères : Education Nationale, Santé, Affaires Sociales, Eaux et Forêts, Défense Nationale, Economie, Equipements, Agriculture, Environnement.

OBJECTIF ANNUEL N° 3 : Parvenir à signer au moins 20 conventions de partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur et le secteur privé

Objectif rattaché aux actions 1 & 3 :

- Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications
- Appui à l'enseignement supérieur privé

Objectif issu des objectifs pluriannuels 3 et 5 :

- Promouvoir le partenariat entre l'Etat et les établissements privés et élargir la gouvernance universitaire
- Mettre en adéquation les formations de l'enseignement supérieur avec les besoins des entreprises

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- 20 conventions signées (10 avec les entreprises du secteur privé et 10 avec les établissements privés d'enseignement)

Indicateurs

Intitulé	Unité	Niveau de départ	Résultat 2012	Prévision 2013	Cible 2014	Echéance pluriannuelle
Nombre de conventions signées avec des partenaires privés (entreprises et établissements privés d'enseignement supérieur)	Convention		8	15	20	25

Source des données : DGES

Mode de calcul des indicateurs : Indicateur obtenu à partir du décompte des conventions signées

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Entretien d'une dynamique d'action avec les partenaires privés au plan national et international
- Mise en place d'une dynamique en matière de technologies de l'information et de la communication en éducation
- Création de filières de formation professionnalisantes et professionnelles
- Renforcement des capacités des services de coopération interuniversitaire et international
- Participation aux forums internationaux.

Contribution des opérateurs / partenaires :

Les principaux partenaires concourant à la mise en œuvre de cet objectif sont : l'Etat (DGES), les responsables d'établissement et d'entreprises privés.

OBJECTIF ANNUEL N° 4 : Parvenir à faire adopter les 5 textes créant l'université des sciences de l'éducation et à réhabiliter tous les bâtiments de l'ENS

Objectif rattaché aux actions 1 et 5:

- Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications
- Formation des enseignants du secondaire général et technique

Objectif issu des objectifs pluriannuels 6 : Mieux encadrer les étudiants pour accomplir leur parcours universitaire dans une démarche d'assurance-qualité

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- 5 textes adoptés pour la création de l'USE
- Réhabilitation totale de l'ENS

Indicateurs

Intitulé	Unité	Niveau de départ	Résultat 2012	Résultat 2013	Cible 2014	Echéance pluriannuelle
Nombre de textes adoptés et créant l'université des sciences de l'éducation	Texte	-	-	-	5	5
Taux de réalisation du projet de réhabilitation de l'ENS	%	-	-	-	100%	100%

Source des données : DGES, DGPE/ANGT

Mode de calcul des indicateurs : Décompte des textes adoptés et évolution(en %) des activités réalisées dans le cadre de la réhabilitation de l'ENS

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Suivi du processus d'adoption des textes ;
- Suivi du projet de réhabilitation de l'ENS en étroite collaboration avec la DGPE/ANGT et l'ENS

Contribution des opérateurs / partenaires :

La réhabilitation de l'ENS dépend en grande partie du partenariat entre la DGES et la DGPE/ANGT.

Par ailleurs, l'aboutissement des cinq (5) textes initiés par la DGES et la direction des affaires juridiques du ministère, dépend de la célérité du circuit d'adoption des textes (Ministère, Conseil d'Etat et Parlement).

OBJECTIF ANNUEL N° 5 : Parvenir à réhabiliter à hauteur de 50% les infrastructures de l'UOB, l'USS et de l'USTM

Objectif rattaché à l'action 1 : Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 6 : Mieux encadrer les étudiants pour accomplir leur parcours universitaire dans une démarche d'assurance-qualité

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- Réhabilitation à hauteur de 50% de l'UOB, l'USS et l'USTM

Indicateurs

Intitulé	Unité	Niveau de départ	Résultat 2012	Prévision 2013	Cible 2014	Echéance pluriannuelle
Taux moyen de réalisation physique du programme global de réhabilitation des 3 établissements	%	-	-	-	50%	100%
Taux moyen de réalisation financier du programme global de réhabilitation des 3 établissements	%	-	-	-	50%	100%

Source des données : DGES, DGPE/ANGT

Mode de calcul des indicateurs : pour le 1^{er} indicateur, suivre l'évolution(en %) des activités réalisées dans le cadre de la réhabilitation des trois (3) universités et pour le 2nd, prendre en compte le taux d'exécution financière du projet (Exécution/coût du projet)

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- UOB : Pavillon G, extension du restaurant universitaire, installation définitive des sanitaires, sécurisation de la clôture de l'université, électrification et adduction d'eau des 6 pavillons existants, bitumage de toutes les voies d'accès, construction du décanat de la faculté de Lettres et Sciences humaines, mise à disposition, poursuite des travaux de construction du bâtiment polyvalent ;
- USS : construction et équipement du rectorat et du secrétariat général, construction d'un deuxième pavillon universitaire de 200 lits, extension et équipement du restaurant universitaire ;
- USTM : réhabilitation des bâtiments abritant le rectorat, les directions générales de l'école polytechnique, de la cité universitaire et du restaurant universitaire; achèvement de la construction de la clôture du mur de sécurisation de l'établissement, poursuite de la construction des bâtiments pédagogiques, construction des bureaux des chefs de département.

Contribution des opérateurs / partenaires :

La réalisation des travaux est assurée par l'ANGT en partenariat avec la DGPE. Toutefois, la DGES, en appui aux opérateurs (recteurs des 3 universités) s'assure de l'exécution des travaux.

OBJECTIF ANNUEL N° 6 : Parvenir à atteindre le nombre de 70 enseignants de rang magistral en activité

Objectif rattaché aux actions 2 et 4 :

- Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels
- Appui à la recherche universitaire

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 2 : Faire en sorte que l'enseignement supérieur au Gabon devienne plus attractif

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- Passer de 59 enseignants en 2013 à 70 enseignants de rang magistral en activité en 2014

Indicateurs

Intitulé	Unité	Niveau de départ	Résultat 2012	Résultat 2013	Cible 2014	Echéance pluriannuelle
Nombre d'enseignants de rang magistral en activité	Enseignant	NC	NC	59	70	100
Nombre d'enseignants inscrits sur les listes d'aptitude du Conseil Africain et Malgache de l'enseignement supérieur (CAMES)	Enseignant	NC	NC	NC	NC	NC

Source des données : DGES et Direction des statistiques du ministère
Mode de calcul des indicateurs : Décompte des effectifs

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Création du plan de formation des enseignants chercheurs
- Mise en place effective du Fonds National de recherche universitaire
- Etude pour la création de la Cité Verte de l'Education et du Savoir

Contribution des opérateurs / partenaires : Objectif à réaliser en coopération avec les opérateurs du programme (universités, grandes écoles et instituts)

OBJECTIF ANNUEL N° 7 : Obtenir et exploiter les 12 rapports d'activité des établissements d'enseignement supérieur

Objectif rattaché à toutes les actions du programme :

- Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications
- Evaluations, formations, recyclages des enseignants et autres personnels
- Appui à l'enseignement supérieur privé
- Appui à la recherche universitaire
- Formation des enseignants du secondaire général et technique

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 9 : Renforcer la collaboration entre tous les acteurs et partenaires du programme

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- Recevoir les 12 rapports d'activités des établissements
- Exploiter tous les rapports d'activité reçus

Indicateurs

Intitulé	Unité	Niveau de départ	Résultat 2012	Résultat 2013	Cible 2014	Echéance pluriannuelle
Taux d'obtention des rapports d'activité des établissements d'enseignement supérieur reçus par la DGES	%	-	50%	100%	100%	100%
Taux d'exploitation des rapports d'activités reçus par la DGES	%	-	100%	100%	100%	100%

Source des données : DGES

Mode de calcul des indicateurs : Décompte des rapports d'activités

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Sollicitation des rapports d'activités administrative, académique et pédagogique
- Demande des rapports d'exécution financière de chaque établissement
- Demande, à chaque établissement, de la liste nominative des boursiers (y compris les bénéficiaires de la dotation spéciale)
- Demande des plans de formation des enseignants chercheurs de chaque université.

Contribution des opérateurs / partenaires : Objectif à réaliser en collaboration avec les opérateurs du programme (universités, grandes écoles et instituts)

OBJECTIF ANNUEL N° 8 : Maintenir à 300 le nombre d'enseignants diplômés de l'ENS en 2014 et à 50 celui de l'ENSET

Objectif rattaché à l'action 5 : Formation des enseignants du secondaire général et technique

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 7 : Former des enseignants de qualité pour le secondaire général et technique

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- 300 enseignants sortis de l'ENS et 50 de l'ENSET en 2014.

Indicateurs

Intitulé	Unité	Niveau de départ	Résultat 2012	Résultat 2013	Cible 2014	Echéance pluriannuelle
Nombre d'enseignants diplômés de l'ENS	Enseignant	-	200	300	300	350
Nombre d'enseignants diplômés de l'ENSET	Enseignant	-	NC	50	50	75

Source des données : DGES (rapport d'activités des établissements)

Mode de calcul des indicateurs : Décompte des lauréats

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Diversification des opportunités de stages ;
- Amélioration de l'encadrement des stages.

Contribution des opérateurs / partenaires : Objectif à réaliser en collaboration avec les opérateurs du programme (ENS et ENSET)

OBJECTIF ANNUEL N° 9: Avoir élaboré une stratégie de promotion du nouvel enseignement supérieur gabonais

Objectif rattaché à l'action 1 : Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications

Objectif issu des objectifs pluriannuels 2 et 5 :

- Faire en sorte que l'enseignement supérieur au Gabon devienne plus attractif
- Promouvoir le partenariat entre l'Etat et les établissements privés et élargir la gouvernance universitaire

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- Existence du document de stratégie de promotion du nouvel enseignement supérieur gabonais

Indicateurs

Intitulé	Unité	Niveau de départ	Résultat 2012	Résultat 2013	Cible 2014	Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration de la stratégie	%				100%	100%

Source des données : DGES

Mode de calcul des indicateurs : Evolution (en %) des activités d'élaboration de la stratégie

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Mise en place d'une démarche projet associant l'ensemble des acteurs impliqués
- Recueil et analyse des éléments d'orientation disponibles
- Amener les établissements d'enseignement supérieur à créer leur site web visant à promouvoir leurs offres de formation
- Exploitation des expériences conduites à l'international
- Définition et validation d'une stratégie comportant plusieurs volets : objectifs poursuivis, cibles visées, messages à faire passer, canaux de communication à utiliser

Contribution des opérateurs / partenaires :

L'élaboration de la stratégie de promotion du nouvel enseignement supérieur gabonais doit se faire en collaboration avec les opérateurs du programme.

Toutefois, les partenaires privés (responsables d'entreprises) doivent être associés dans la mesure où, dans le cadre de l'élargissement de la gouvernance universitaire, on envisage de les intégrer aux différents organes des établissements (conseil d'administration, conseil d'université, conseil scientifique et pédagogique...).

OBJECTIF ANNUEL N° 10: Avoir développé les capacités opérationnelles de la moitié des personnels de la DGES et redéployé 5 agents actuellement inutilisés

Objectif rattaché à l'action 2 : Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels

Objectif issu des objectifs pluriannuels 2 : Faire en sorte que l'enseignement supérieur au Gabon devienne plus attractif

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- Doter/équiper 50% d'agents de l'administration centrale d'espace et d'outils de travail
- Redéployer tous les agents actuellement inutilisés

Indicateurs

Intitulé	Unité	Niveau de départ	Résultat 2012	Résultat 2013	Cible 2014	Echéance pluriannuelle
Taux d'agents disposant d'un espace de travail	Agents	-	-	-	50%	100%
Taux d'agents disposant d'un ordinateur	Agents	-	-	-	50%	100%
Taux d'agents disposant d'une connexion internet	Agents	-	-	-	50%	100%
Nombre d'agents redéployés	Agents	-	-	-	5	10

Source des données : DGES

Mode de calcul des indicateurs : Pour les 3 premiers indicateurs, le taux est égal au ratio nombre d'agents pourvus/nombre total d'agents. Pour le dernier, on fait le décompte des agents redéployés

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Réhabiliter les bâtiments de la DGES ;
- Raccorder les services de la DGES au réseau internet ;
- Identifier les tâches dévolues à la DGES et les profils des personnels ;
- Redéployer les agents sous utilisés ;
- Acquérir du matériel bureautique et informatique.

Contribution des opérateurs / partenaires : cet objectif se fera avec l'appui de la DGPE chargée des équipements au sein du ministère et de l'ANINF partenaire dans le développement des systèmes d'informations.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2013	Ouvertes en LFI pour 2014	Votés en LFI pour 2013	Votés en LFI pour 2014
N° 1 : Acquisition des connaissances, des compétences et certification	72 856 306 333	66 492 954 172	24 188 302 976	26 740 015 273
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	8 302 718 923	9 286 070 815	8 302 718 923	9 286 070 815
Titre 5. Dépenses d'investissement	72 606 607 410	56 962 003 357	15 644 604 053	17 209 064 458
Titre 6. Dépenses d'intervention	240 980 000	244 880 000	240 980 000	244 880 000
N° 2 : Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement				
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Dépenses d'intervention	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000
N° 3 : Appui à l'enseignement supérieur privé				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement				
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Dépenses d'intervention				
N° 4 : Appui à la recherche universitaire	1 946 210 000	1 607 898 600	620 886 000	682 974 600
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	256 886 000	282 574 600	256 886 000	282 574 600
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 689 324 000	1 325 324 000	364 000 000	400 400 000
Titre 6. Dépenses d'intervention				
N° 5 : Formation des enseignants du secondaire général et technique				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	1 680 276 000	1 848 303 600	1 680 276 000	1 848 303 600
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 436 796 000	3 480 796 000	956 000 000	1 051 600 000
Titre 6. Dépenses d'intervention	4 492 447 160	4 564 023 160	4 492 447 160	4 564 023 160
Total pour le programme				
Dont :				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement				
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Dépenses d'intervention				

PRESENTATION DES CREDITS PAR TITRE ET CATEGORIE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2012	Ouvertes en LFI pour 2013	Votés en LFI pour 2012	Votés en LFI pour 2013
Titre 2. Dépenses de personnel				
Rémunérations d'activités				
Cotisations et contributions sociales				
Prestations et allocations diverses				
Dépenses de personnel non classées				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	10 239 880 923	11 416 949 015	10 239 880 923	11 416 949 015
Biens et services				
Subventions pour charges de service public				
Titre 5. Dépenses d'investissement	78 732 727 410	61 768 123 357	16 964 604 053	18 661 064 458
Dépenses pour immobilisations corporelles				
Dépenses pour immobilisations incorporelles				
Titre 6. Dépenses d'intervention	4 751 427 160	4 826 903 160	4 751 427 160	4 826 903 160
Transfert aux ménages				
Transfert aux collectivités territoriales				
Transfert aux entreprises et secteurs d'activités				
Titre 7. Dépenses d'opérations financières				
Prêts et avances				
Dotations en fonds propres				
Dépenses des participations financières				
Total pour le programme				

EMPLOIS DE L' ETAT

Emplois rémunérés par l'Etat	Effectifs					
	Réalisation 2012(5)	Ouverts en LF pour 2013	Répartition prévisionnelle 2014			Total
			Prévisions de sorties (a)	Prévisions d'entrées (b)	Ecart (sorties - entrées)	
Solde permanente						
Solde forfaitaire globale						
Catégorie A						
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B						
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C						
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente						
Total pour le programme						

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L' ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation N-1	Budget prévisionnel N	Répartition prévisionnelle N+1
Emplois rémunérés par le programme -Inclus dans le plafond d'emplois du ministère			
Emplois rémunérés par l'opérateur -hors plafond d'emplois du ministère			
Total pour l'opérateur			

Emplois rémunérés par le programme -inclus dans le plafond d'emplois du ministère			
Emplois rémunérés par l'opérateur -hors plafond d'emplois du ministère			
Total pour l'opérateur			
Total pour le programme			

— PROGRAMME :

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Recherche scientifique et innovation est porté par la Direction générale de la recherche scientifique et de l'innovation, créée par décret n° 632/PR/MENESRSI. Le responsable du programme est le Directeur Général de la Recherche et de l'innovation (DGRSI), Pr Paul-Marie LOUEMBE.

La DGRSI est chargée d'assurer la réalisation des objectifs de la politique du Gouvernement en matière de recherche et d'innovation.

Elle comprend trois (3) directions :

- la direction de la Recherche Scientifique, composée de trois (3) services (Recherche en sciences expérimentales, Recherche en sciences humaines, Recherche en sciences de la santé) et qui est chargée d'assurer la coordination des programmes des recherches scientifiques des différents organismes publics et privés ;
- la direction de l'Institut Pédagogique National (IPN) qui a la charge, entre autres, de concevoir et d'élaborer les programmes d'études et les outils didactiques et pédagogiques nécessaires aux différents niveaux d'enseignement, et qui est composée de cinq (5) services chargés respectivement de la recherche appliquée à l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire, normal et de la psychologie et de l'orientation ;
- la direction de l'innovation chargée notamment de la promotion de la formation en vue de l'innovation et qui comprend trois (3) services (Innovation scientifique, Innovation technologique, Propriété Intellectuelle).

La Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation définit la politique nationale en matière de recherche et d'innovation, mais la mise en œuvre de cette politique est assurée par le Centre National de la Recherche Scientifique (CENAREST).

Pour y parvenir, le CENAREST est structuré en cinq (5) Instituts de recherche comprenant différents départements et laboratoires.

Outre les services administratifs centrés autour du Commissaire Général, le CENAREST comprend :

- l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET) composé de deux (2) départements, dont l'un en écologie végétale et l'autre en écologie animale, de deux (2) laboratoires et de deux (2) stations de recherche ;
- l'Institut de Recherche Technologique (IRT) comprenant quatre départements (Biotechnologies appliquées, Mycologie, Biochimie et Technologies alimentaires, Ingénierie) et de six (6) laboratoires ;
- l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH) composé de six (6) départements (Philosophie, Géographie, Archéologie et Science Politique, Sociologie-Anthropologie-Psychologie, Sciences marines, Littérature-Sciences du langage et de la communication) et de dix (10) laboratoires ;
- l'Institut de la pharmacopée et de la Médecine traditionnelles (IPHAMETRA) qui a cinq (5) départements (Herbier national, Phytochimie-pharmacologie et Toxicologie, Médecine traditionnelle, Centre thérapeutique, Arboretum de Sibang) ;
- l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF) comprenant quatre (4) départements (Agronomie générale, Economie rurale, Sciences forestières et Zootechnique).

Le programme Recherche scientifique et innovation est en articulation avec le programme Enseignement supérieur compte tenu des activités de recherche menées par les universités et les grandes écoles.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée

D'une manière générale, la recherche en médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée concerne la recherche faite par les universités, le CENAREST (à travers l'IPHAMETRA), les centres comme l'unité de recherches médicales de l'hôpital Albert SCHWEITZER et le Centre International de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF).

S'agissant particulièrement de la médecine traditionnelle, discipline aussi vieille que l'humanité, aussi ancienne que la douleur, est une pratique qui permet de diagnostiquer, de prévenir, de soigner ou de délivrer d'une maladie. La maladie doit être comprise ici comme un déséquilibre qualitatif, quantitatif et proportionnel entre les composantes physiques et subtiles de l'homme.

La Pharmacopée, c'est l'ensemble des ingrédients qui composent les recettes traditionnelles, notamment les éléments animaux, végétaux et minéraux. On parle ici de pharmacopée traditionnelle par opposition à la pharmacopée classique qui est un recueil de médicaments écrit dans un livre.

ACTION N° 2 : Technologie et industrie

ACTION N° 3 : Sciences humaines et sociales

Cette action concerne la recherche menée dans les domaines de la littérature (lettres) et les autres disciplines qui étudient l'humain dans les manifestations de son esprit, à l'exemple de la philosophie, la psychologie, la sociologie, la géographie, l'histoire, l'archéologie, l'anthropologie, les sciences politiques, les sciences de l'éducation et les langues.

La recherche en sciences humaines et sociales est mise en œuvre par l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH).

ACTION N° 4 : Sciences fondamentales

La recherche en sciences fondamentale est celle effectuée par les instituts et centres de recherche dans le domaine des sciences expérimentales tels que l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF), l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET), l'Institut de Recherches Technologiques (IRT) et l'Institut de Pharmacopée et de Médecine Traditionnelles (IPHAMETRA).

En sommes, il s'agit des sciences qui étudient le vivant, à l'exemple de la biologie, de l'écologie, de la chimie et de la physique.

ACTION N° 5 : Ecologie et biodiversité

ACTION N° 6 : Agronomie et forêt

ACTION N° 7 : Innovation

C'est une activité transversale à toutes les structures de recherche, il s'agit de la mise en œuvre d'un produit (bien ou service), d'un procédé nouveau, d'une nouvelle méthode ou sensiblement d'une amélioration introduite avec succès sur le marché. Face au succès suscité par le produit, afin de réussir à bénéficier d'un gain acceptable, il est essentiel d'utiliser les outils de la propriété intellectuelle pour contribuer à la réduction du risque de contrefaçon. En outre, l'innovation nécessite dans la plupart des cas l'exploitation des connaissances scientifiques et techniques.

L'innovation est mise en œuvre par la Direction de l'Innovation.

ACTION N° 8 : Recherche appliquée à l'éducation

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme Recherche scientifique et innovation sont principalement :

- la multiplication des domaines potentiels de recherche
- le poids prédominant des opérateurs privés dans les activités de recherche
- le rôle essentiel joué par les partenaires extérieurs (Union européenne, Japon, ACP...) dans le financement et l'orientation de l'activité publique de recherche
- l'apparition de l'enjeu d'innovation
- des accords-cadres signés par le Gabon dans le domaine climatique et qui se traduisent par la mise en œuvre de projets spécifiques de recherche
- le projet de création d'une cité verte dédiée à l'éducation et au développement de la recherche

Les attentes des partenaires extérieurs et bailleurs de fonds vis-à-vis du programme sont la production de résultats significatifs dans le cadre des différents projets de recherche, susceptibles d'être valorisés dans de multiples domaines d'application, aussi bien au Gabon qu'à l'international. Les partenaires attendent par ailleurs du programme qu'il améliore les procédures et les outils de suivi de l'utilisation des fonds qu'ils investissent dans les projets publics de recherche. Ils attendent enfin du programme qu'il respecte intégralement les engagements pris dans le cadre des conventions, notamment en termes de cofinancement des projets.

Pour leur part, les autorités politiques attendent du programme une dynamisation de la recherche scientifique et de l'innovation pour déboucher sur le développement de nouvelles activités économiques et la création de richesse et d'emplois.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif du programme :

- l'augmentation du nombre d'études publiées par les chercheurs gabonais ces dernières années
- l'expertise croissante des chercheurs dans les centres et instituts
- le nombre important des projets de recherche conduits avec les partenaires et la qualité des résultats obtenus le plus souvent dans le cadre de ces projets
- la prise en charge de nouvelles thématiques de recherche tels que les maladies émergentes, les changements climatiques, le développement durable...

Cependant, un certain nombre de manques et difficultés restent à traiter notamment :

- l'absence d'une commande publique en matière de recherche
- la non-prise en compte des résultats des recherches par les décideurs politiques
- le cloisonnement des activités de recherche entre différents ministères
- la faible coopération entre recherche institutionnelle et recherche universitaire
- la dispersion des activités de recherche au sein de plusieurs ministères
- la vulgarisation insuffisante des recherches faites par les nationaux
- le faible encadrement des chercheurs
- le faible accès aux TIC (seulement 23,8% des chercheurs ont accès à titre personnel)
- le faible parrainage en matière de publication (près de 15% des chercheurs n'ont jamais publié)
- le faible taux de financement des projets (10% des projets présentés trouvent un financement)
- l'insuffisance des structures de recherche (56 unités sur l'étendue du territoire).

- Faire de la recherche et de l'innovation des leviers pour développer l'économie du Pays et l'influence internationale du Gabon

CADRAGE PLURIANNUEL

ARBRE DES OBJECTIFS PLURIANNUELS

Faire de la recherche et de l'innovation des leviers pour développer l'économie du Pays et l'influence internationale du Gabon

1. Avoir réussi à constituer un corps de chercheurs de haut niveau avec suffisamment d'encadrants

2. Etre parvenu à promouvoir la recherche par objectifs et sur commandes publiques et privées

3. Avoir réussi à développer le partenariat avec les opérateurs économiques et à contractualiser des partenariats de recherche public / privé

4. Avoir réussi à susciter l'émergence d'innovations issues de la recherche gabonaise

5. Etre parvenu à mieux diffuser les résultats des recherches réalisées par les nationaux ; avoir parvenu à inciter les décideurs publics et privés à les prendre en compte

6. Attirer plus d'étudiants dans les disciplines scientifiques et technologiques et les inciter à s'orienter vers une carrière dans la recherche scientifique

7. Etre parvenu à récrire en mode APC 100 % des curricula des cycles pré-primaire, primaire, secondaire et supérieur

8. Améliorer le travail ensemble entre les différents acteurs dans le champ du programme

9. Etre parvenu à développer les compétences des chercheurs et agents sur programme et à moderniser les équipements et infrastructures des centres et instituts de recherche

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 1 : Avoir réussi à constituer un corps de chercheurs de haut niveau avec suffisamment d'encadrants

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Type de finalité visée :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Indicateurs de résultat :

- Nombre de nouveaux encadrants directeurs de recherche dans l'année
- Nombre de nouveaux encadrants maîtres de recherche dans l'année
- Nombre de chercheurs gabonais travaillant à l'étranger rentrés au Gabon dans l'année
- Nombre de publications de résultats de chercheurs gabonais dans des revues à diffusion internationale

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Repérer au Gabon les chercheurs pouvant jouer un rôle d'encadrement et d'animation d'équipe
- Inciter les chercheurs gabonais travaillant à l'étranger à revenir au Gabon
- Promouvoir des équipes de recherche cohérentes et soudées
- Susciter l'émulation des chercheurs (publications à l'international et participation à des séminaires, colloques et ateliers)
- Encourager les chercheurs à se porter candidats au CAMES ou à tout autre organisme international reconnu équivalent

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 2 : Etre parvenu à promouvoir la recherche par objectifs et sur commandes publiques et privées

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Type de finalité visée :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Indicateurs de résultat :

- Nombre de commandes publiques reçues
- Nombre de commandes privées reçues

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Développer le management des équipes pour assurer l'atteinte des objectifs
- Faire participer des entreprises au conseil d'administration des institutions de recherche
- Informer régulièrement les entreprises des activités de recherche
- Définir un mode de prise de commande par les centres et instituts
- Pratiquer l'évaluation de l'atteinte des objectifs
- Créer de nouveaux prix de recherche pour récompenser les meilleurs chercheurs

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 3 : Avoir réussi à développer le partenariat avec les opérateurs économiques et à contractualiser des partenariats de recherche public / privé

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Type de finalité visée :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Indicateurs de résultat :

- Nombre de contrats de partenariat signés
- Volume de conventions de partenariat signées
- Volume de financements privés pour les projets de recherche

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Organiser des salons, forums de recherche à destination des opérateurs économiques
- Définir des actions concrètes en matière de recherche avec les opérateurs économiques
- Faire participer les opérateurs économiques au projet de l'atelier national multisectoriel sur la recherche et l'innovation au Gabon (participation financière et participation à l'atelier)
- Veiller à la mise en pratique par les opérateurs économiques des conclusions de l'atelier national
- Intégrer les opérateurs économiques dans les conseils d'administration des institutions de recherche
- Informer régulièrement les opérateurs économiques des activités de recherche
- Susciter le mécénat par un texte réglementaire et donner aux chercheurs publics la possibilité de travailler de façon rémunérée dans les laboratoires privés.

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 4 : Avoir réussi à susciter l'émergence d'innovations issues de la recherche gabonaise

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Type de finalité visée :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficiency de l'Administration

Indicateurs de résultat :

- Nombre de nouvelles innovations d'origine gabonaise recensées
- Nombre de nouveaux brevets d'origine gabonaise déposés
- Nombre de nouveaux dépôts de brevet financés sur fonds publics
- Nombre d'entreprises installées dans les zones d'incubation

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Etablir des critères définissant une innovation
- Recenser et identifier les innovations existantes
- Prendre en charge le coût de dépôt d'un brevet pour le compte des chercheurs
- Organiser des réunions de concertation avec la chambre de commerce, le patronat, le DG de l'industrie et les opérateurs économiques
- Assurer un accompagnement des créateurs de produits innovants à travers des structures et équipements appropriés
- Mettre en place un incubateur d'entreprises ou une structure de prototypage et d'essai par un cofinancement public-privé

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 5 : Etre parvenu à mieux diffuser les résultats des recherches réalisées par les nationaux ; être parvenu à inciter les décideurs publics et privés à les prendre en compte

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Type de finalité visée :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficiency de l'Administration

Indicateurs de résultat :

- Nombre de brevets utilisés par les décideurs
- Nombre de publications utilisées par les décideurs

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Créer des nouveaux prix de recherche pour récompenser les meilleurs chercheurs
- Organiser des salons et forums de recherche pour le grand public et des opérateurs économiques
- Créer un fonds national de la recherche et de l'innovation

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 6 : Attirer plus d'étudiants dans les disciplines scientifiques et technologiques et les inciter à s'orienter vers une carrière dans la recherche scientifique

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Type de finalité visée :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Indicateurs de résultat :

- Nombre d'élèves et d'étudiants inscrits dans les établissements scientifiques et technologiques
- Nombre d'étudiants ayant effectué un stage dans un institut ou un centre de recherche
- Nombre d'élèves et d'étudiants issus des établissements scientifiques devenus chercheurs

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Renforcer l'enseignement scientifique et technologique au primaire, au collège, au lycée et à l'université
- Repérer les élèves les plus aptes à assimiler les matières scientifiques et technologiques
- Introduire des prix pour les élèves afin de récompenser leur intérêt dans les matières scientifiques et technologiques
- Offrir des stages dans les instituts et les centres aux étudiants ;
- Financer la préparation de thèses (en partenariat avec le secteur privé).

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 7 : Etre parvenu à réécrire en mode APC 100 % des curricula des cycles pré-primaire, primaire, secondaire et supérieur

Objectif rattaché à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Type de finalité visée :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Indicateurs de résultat :

- % de curricula réécrits en mode APC

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Réaliser des enquêtes auprès des élèves et de leurs parents
- Former les encadrants pédagogiques à la méthode APC
- Programmer les travaux de réécriture
- Elaborer les nouveaux curricula
- Elaborer les manuels scolaires sur la base des nouveaux curricula

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Collaboration avec l'IGS du ministère, les partenaires internationaux, l'ENS-ENSET-ENI

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 8 : Améliorer le travail ensemble entre les différents acteurs dans le champ du programme

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Type de finalité visée :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Efficacité socio-économique | <input type="checkbox"/> |
| Qualité de service rendu aux usagers | <input type="checkbox"/> |
| Efficacité de l'Administration | <input checked="" type="checkbox"/> |

Indicateurs de résultat :

- Nombre de réunions de travail communes
- % de documents de reporting transmis complets et dans les délais par les instituts et centres à la tutelle
- Nombre de conventions de partenariat signées avec les autres administrations, les organismes internationaux et les ONG
- Nombre de plateaux techniques mutualisés avec les structures de recherche d'autres ministères
- Nombre d'unités mixtes de recherche et de développement de l'innovation

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Contractualiser les relations de travail entre les acteurs
- Définir des règles de partage de l'information et de reporting
- Piloter la mise en œuvre du programme national de recherche
- Développer la communication et le partage des travaux, innovations, brevets
- Mutualiser les RH, les plateaux techniques, les projets
- Créer un fonds national de la recherche et trouver des financements chez les partenaires

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 9 : Etre parvenu à moderniser les moyens et outils de travail dans les centres et instituts de recherche

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Type de finalité visée :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Efficacité socio-économique | <input type="checkbox"/> |
| Qualité de service rendu aux usagers | <input type="checkbox"/> |
| Efficiency de l'Administration | <input checked="" type="checkbox"/> |

Indicateurs de résultat :

- Taux de réalisation du programme de modernisation des équipements et infrastructures
- % de chercheurs disposant d'une connexion professionnelle à internet
- Nombre de revues scientifiques internationales accessibles dans les centres et instituts

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Elaborer et mettre en œuvre un programme de modernisation des équipements et infrastructures
- S'abonner aux principales revues scientifiques internationales
- Connecter les chercheurs à internet
- Développer la participation des chercheurs aux rencontres internationales

OBJECTIF ANNUEL N° 1 : Etre parvenu à développer quantitativement et qualitativement le management des équipes de recherche

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 1 : Avoir réussi à constituer un corps de chercheurs de haut niveau avec suffisamment d'encadrants

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible 2014	Cible à échéance 2017
Nombre de nouveaux encadrants directeurs de recherche nommés	Encadrant	2	2	1	4 (cumulé 2014-2017)
Nombre de nouveaux encadrants maîtres de recherche nommés	Encadrant	4	5	3	12 (cumulé 2014-2017)
Nombre de chercheurs gabonais travaillant à l'étranger rentrés au Gabon	Chercheur	0	0	0	2
Nombre de publications de résultats de chercheurs gabonais dans les revues à diffusion internationale	Publication	3	1	7	28 (cumulé 2014-2017)

Source des données : DGRSI, CENAREST

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Exploiter les rapports d'activités 2013 des centres et instituts
- Prendre contact et conduire des entretiens individuels avec chaque chercheur pressenti pour pouvoir évoluer vers une fonction d'encadrement d'équipe de recherche
- Prendre contact avec les chercheurs gabonais travaillant à l'étranger et explorer avec eux la possibilité de leur retour au Gabon
- Constituer un premier groupe de chercheurs à former au management d'équipe de recherche; les affecter à un poste d'encadrement dans un centre, un institut
- Trouver un formateur capable de monter une formation ad hoc au management d'équipe de recherche et programmer celle-ci
- Former un premier groupe de chercheurs au management d'équipe de recherche
- Assurer un accompagnement managérial des encadrants après leur prise de poste

OBJECTIF ANNUEL N° 2 : Avoir réussi l'atelier national sur l'orientation de la recherche scientifique et l'innovation

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 2 : Etre parvenu à promouvoir la recherche par objectifs et sur commandes publiques et privées

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible année 2014	Cible à échéance 2017
Taux de participation à l'atelier national	%	-	-	80%	-
Nombre de commandes publiques reçues dans l'année	Commande	-	-	10	40 (Cumul 2014-2017)
Nombre de commandes privées reçues dans l'année	Commande	-	-	-	10

Source des données : DGRSI, CENAREST

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Conduire un entretien individuel avec chaque personnalité qualifiée pressentie pour participer à l'Atelier ; effectuer la synthèse des entretiens
- Dresser un point sur les projets de recherche actuels ;
- analyser globalement le portefeuille des projets de recherche scientifique et en tirer des enseignements, des propositions de stratégie d'action
- Ajuster, préciser le programme de travail de l'Atelier
- Constituer les dossiers de travail pour les participants: dossier commun et dossiers thème par thème
- Organiser les modalités pratiques de tenue et d'animation de l'Atelier; lancer les invitations
- Animer l'Atelier et formaliser les actes de l'Atelier
- Elaborer le Projet d'orientation de la recherche scientifique et de l'innovation et le soumettre aux Autorités pour approbation
- Elaborer et faire approuver le programme d'action 2015 ; évaluer les crédits budgétaires correspondants à demander pour 2015

OBJECTIF ANNUEL N° 3 : Etre parvenu à élaborer un business plan et un contrat objectifs / performance pour chaque institut et centre de recherche

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 2 : Etre parvenu à promouvoir la recherche par objectifs et sur commandes publiques et privées

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu 2013	Cible 2014	Cible à échéance 2017
Nombre de centres et instituts dotés d'un business plan	Centre / institut	-	-	5	5
Nombre de centres et instituts dotés d'un contrat objectifs / performance	Centre / institut	-	-	5	5

Source des données : DGRSI, CENAREST

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Prendre en compte les apports de l'Atelier national sur la recherche scientifique et l'innovation
- Contacter les commanditaires potentiels, publics et privés, avec les responsables des centres et instituts pour faire émerger de nouvelles commandes et obtenir le renouvellement des commandes actuelles
- Organiser le dispositif de prise de commandes par les centres et instituts
- Bâtir avec chaque centre, chaque institut un business plan
- Elaborer avec chaque centre et institut un contrat objectif – moyens tenant compte des orientations stratégiques pour la recherche scientifique gabonaise, de leur business plan et des possibilités de financement de la modernisation et du développement des infrastructures et des équipements

OBJECTIF ANNUEL N° 4 : Etre parvenu à élaborer une politique et un programme de développement des coopérations et partenariats avec les opérateurs économiques

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 3 : Avoir réussi à développer le partenariat avec les opérateurs économiques et à contractualiser des partenariats de recherche public / privé

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu 2013	Cible 2014	Cible à échéance 2017
Nombre de contrats de coopération signés dans l'année	Contrat	3	1	1	4 (Cumul 2014-2017)
Nombre de contrats de partenariats signés dans l'année	Contrat	-	-	2	8 (Cumul 2014-2017)
Volume de financements privés pour les projets de recherche	M FCFA	NC	NC	NC	-

Source des données : DGRSI, CENAREST

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Faire participer des opérateurs économiques cibles à l'Atelier national sur la recherche scientifique et l'innovation
- Prendre en compte les apports de l'Atelier national sur la recherche scientifique et l'innovation pour bâtir une politique de développement des coopérations et partenariats
- Elaborer la politique de développement des coopérations et partenariats et la faire valider par les autorités
- Assurer le suivi relationnel des opérateurs économiques ayant participé à l'Atelier national pour faire émerger les premières coopérations et partenariats
- Elaborer un programme opérationnel de développement des coopérations et des partenariats

OBJECTIF ANNUEL N° 5 : Disposer d'un panorama clair sur l'innovation au Gabon, d'une politique de stimulation de l'innovation et de premiers leviers opérationnels en la matière

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 4 : Avoir réussi à susciter l'émergence d'innovations issues de la recherche gabonaise

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu 2013	Cible 2014	Cible à échéance 2017
Taux d'avancement de l'enquête sur l'innovation au Gabon	%	-	-	50%	100%
Nombre de nouvelles innovations d'origine gabonaise recensées	Innovation	ND	ND	-	-
Nombre de nouveaux brevets d'origine gabonaise déposés	Brevet	ND	ND	-	-
Nombre de brevets financés sur fonds publics	Dépôt de brevet	-	-	5	20 (Cumul 2014-2017)
Nombre d'entreprises installées dans les zones d'incubation	Entreprise	-	-	-	Cumul

Source des données : DGRSI, CENAREST

ND : non disponible

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Piloter l'enquête sur l'innovation au Gabon
- Etablir le rapport de synthèse et le support à une concertation large sur le thème de la promotion de l'innovation au Gabon; établir un panorama clair de l'innovation au Gabon
- Organiser et animer des réunions de concertation avec les différentes parties prenantes : chambre de commerce, patronat, divers innovateurs gabonais, autres administrations gabonaises...
- Dégager des conclusions pour stimuler l'innovation
- Elaborer une politique de stimulation de l'innovation, la faire valider
- Elaborer des premiers leviers opérationnels de stimulation de l'innovation

OBJECTIF ANNUEL N° 6 : Inciter les élèves et les étudiants dans les disciplines scientifiques à s'orienter vers une carrière dans la recherche scientifique

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 6 : Attirer plus d'étudiants dans les disciplines scientifiques et technologiques et les inciter à s'orienter vers une carrière dans la recherche scientifique

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu 2013	Cible 2014	Cible à échéance 2017
Nombre d'établissements scolaires et universitaires visités	Etablissement	10	3	15	60 (Cumul 2014-2017)
Nombre d'élèves et d'étudiants inscrits dans les établissements scientifiques et technologiques	Elève / étudiant	ND	ND	ND	-
Nombre d'étudiants ayant effectué un stage dans un institut ou un centre de recherche	Etudiant	ND	ND	ND	-
Nombre d'élèves et d'étudiants issus des établissements scientifiques devenus chercheurs	Elève / Etudiant	ND	ND	ND	-

Source des données : DGRSI, CENAREST

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Visiter les établissements scolaires et universitaires pour animer des réunions de sensibilisation et d'échange avec les apprenants; remettre des questionnaires d'enquête
- Aller à la rencontre des enseignants et des apprenants dans les disciplines scientifiques
- Exploiter les questionnaires retournés de la tournée dans les établissements secondaires et dans les universités
- Examiner un à un tous les freins à l'orientation des étudiants vers la recherche et identifier des leviers réalistes pour limiter l'impact de ces freins
- Proposer aux étudiants des stages dans les centres et instituts.

OBJECTIF ANNUEL N° 7 : Etre parvenu à réécrire en mode APC 100 % des curricula du pré-primaire, du primaire et du secondaire

Objectif rattaché à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 7 : Etre parvenu à réécrire en mode APC 100 % des curricula des cycles pré-primaire, primaire, secondaire et supérieur

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu 2013	Cible 2014	Cible à échéance 2017
% de curricula du pré-primaire réécrits en mode APC	%	-	-	100 %	-
% de curricula du primaire réécrits en mode APC	%	-	-	100 %	-
% de curricula du secondaire réécrits en mode APC	%	-	-	100 %	-

Source des données : DGRSI, CENAREST

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Réaliser des enquêtes auprès des élèves et de leurs parents
- Programmer les travaux de réécriture
- Elaborer les nouveaux curricula
- Elaborer les manuels scolaires sur la base des nouveaux curricula

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Coopération avec l'IGS du ministère, les partenaires internationaux, l'ENS-ENSET-ENI

OBJECTIF ANNUEL N° 8 : Avoir développé le travail d'équipe entre la DG de la Recherche scientifique et de l'innovation et les instituts de recherche

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 8 : Améliorer le travail ensemble entre les différents acteurs dans le champ du programme

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible 2014	Cible à échéance 2017
Nombre de séances de travail communes DGRSI / Instituts	Séance de travail	3	5	10	40 (Cumul 2014-2017)
% de documents de reporting transmis complets et dans les délais par les instituts et centres à la tutelle	%	-	-	100 %	100 %
Nombre de conventions de partenariat signées avec les autres administrations, les organismes internationaux et les ONG	Convention de partenariat	ND	ND	ND	-
Nombre de plateaux techniques mutualisés avec les structures de recherche d'autres ministères	Plateau technique mutualisé	ND	ND	ND	-
Nombre d'unités mixtes de recherche et de développement de l'innovation	Unité mixte de recherche	ND	ND	ND	-

Source des données : DGRSI, CENAREST

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Organiser une première rencontre entre les cadres de direction de la DGRSI et les cadres des centres et instituts
- Mettre en place un référent de part et d'autre sur chaque objectif du PAP ;
- Mise en place d'un groupe de travail bipartite pour travailler sur chacun des objectifs du PAP ;
- Organiser la mutualisation des bases de données ;
- Organiser la co-animation du réseau des centres et instituts

OBJECTIF ANNUEL N° 9 : Etre parvenu à élaborer un programme pluriannuel de modernisation des équipements et infrastructures des instituts et centres de recherche

Objectif rattaché à l'Action 1 / Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée / à l'Action 2 : Technologie et industrie / à l'Action 3 : Sciences humaines et sociales / à l'Action 4 : Sciences fondamentales / à l'Action 5 : Ecologie et biodiversité / à l'Action 6 : Agronomie et forêt / à l'Action 7 : Innovation / à l'Action 8 : Recherche appliquée à l'éducation

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 9 : Etre parvenu à développer les compétences des chercheurs et agents sur programme et à moderniser les équipements et infrastructures des centres et instituts

Indicateurs :

Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu 2013	Cible 2014	Cible à échéance 2017
Taux d'avancement dans l'élaboration du programme de modernisation des équipements et infrastructures	%	-	-	100 %	-
Taux de réalisation du programme de modernisation des équipements et infrastructures	%	-	-	-	100 %
% d'instituts disposant d'une connexion internet professionnelle	%	-	-	100%	-
Nombre de revues scientifiques internationales accessibles dans les centres et instituts	Revue	ND	ND	-	-

Source des données : DGRSI, CENAREST

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Clarifier les objectifs de positionnement et d'évolution stratégiques de chaque centre et institut
- Prendre en compte les apports de l'Atelier national sur la recherche scientifique et l'innovation
- Piloter la réalisation de l'état des lieux par l'expert
- Faire évaluer, chiffrer par l'expert le projet de positionnement et d'évolution stratégiques de chaque centre et institut sur le plan des infrastructures et des équipements
- Préparer un projet de modernisation de la DGRSI et de chaque centre et institut s'inscrivant dans un projet de modernisation global des centres et instituts de recherche

Contribution des opérateurs / partenaires :

- ANINF : informatisation des centres et instituts
- ANGT : réhabilitation / extension des bâtiments

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2013	Ouvertes en LFI pour 2014	Votés en LFI pour 2013	Votés en LFI pour 2014
N° 1 : Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée	1 704 518 000	1 542 985 000	1 060 061 000	1 093 228 000
Titre 2. Dépenses de personnel	3 864 000	3 864 000	3 864 000	3 864 000
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	879 197 000	894 664 000	879 197 000	894 664 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	821 457 000	664 457 000	177 000 000	194 700 000
Titre 6. Dépenses d'intervention				
N° 2 : Technologie et industrie	413 211 490	342 827 743	135 417 947	148 959 742
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	59 122 000	65 034 200	59 122 000	65 034 200
Titre 5. Dépenses d'investissement	354 089 490	277 793 543	76 295 947	83 925 542
Titre 6. Dépenses d'intervention				
N° 3 : Sciences humaines et sociales	458 881 000	392 033 400	178 524 000	196 376 400
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	101 524 000	111 676 400	101 524 000	111 676 400
Titre 5. Dépenses d'investissement	357 357 000	280 357 000	77 000 000	84 700 000
Titre 6. Dépenses d'intervention				
N° 4 : Ecologie et biodiversité	427 558 000	357 578 100	147 201 000	161 921 100
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	70 201 000	77 221 100	70 201 000	77 221 100
Titre 5. Dépenses d'investissement	357 357 000	280 357 000	77 000 000	84 700 000
Titre 6. Dépenses d'intervention				
N° 5 : Agronomie et forêt	432 776 000	370 638 400	170 624 000	187 686 400
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	98 624 000	108 486 400	98 624 000	108 486 400
Titre 5. Dépenses d'investissement	334 152 000	262 152 000	72 000 000	79 200 000
Titre 6. Dépenses d'intervention				
N° 6 : Innovation	50 000 000	55 000 000	50 000 000	55 000 000
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	50 000 000	55 000 000	50 000 000	55 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Dépenses d'intervention				
N° 7 : Recherche appliquée à l'éducation	60 533 000	65 460 700	60 533 000	65 460 700
Titre 2. Dépenses de personnel	11 256 000	11 256 000	11 256 000	11 256 000
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	49 277 000	54 204 700	49 277 000	54 204 700
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Dépenses d'intervention				
Total pour le programme	3 547 477 490	3 126 523 343	1 802 360 947	1 908 632 342

Dont :				
Titre 2. Dépenses de personnel	15 120 000	15 120 000	15 120 000	15 120 000
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	1 307 945 000	1 366 286 800	1 307 945 000	1 366 286 800
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 224 412 490	1 745 116 543	479 295 947	527 225 542
Titre 6. Dépenses d'intervention				

PRESENTATION DES CREDITS PAR TITRE ET CATEGORIE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2012	Ouvertes en LFI pour 2013	Votés en LFI pour 2012	Votés en LFI pour 2013
Titre 2. Dépenses de personnel	15 120 000	15 120 000	15 120 000	15 120 000
Rémunérations d'activités	15 120 000	15 120 000	15 120 000	15 120 000
Cotisations et contributions sociales				
Prestations et allocations diverses				
Dépenses de personnel non classées				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	1 307 945 000	1 366 286 800	1 307 945 000	1 366 286 800
Biens et services	1 307 945 000	1 366 286 800	1 307 945 000	1 366 286 800
Subventions pour charges de service public				
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 224 412 490	1 745 116 543	479 295 947	527 225 542
Dépenses pour immobilisations corporelles	2 224 412 490	1 745 116 543	479 295 947	527 225 542
Dépenses pour immobilisations incorporelles				
Titre 6. Dépenses d'intervention				
Transfert aux ménages				
Transfert aux collectivités territoriales				
Transfert aux entreprises et secteurs d'activités				
Titre 7. Dépenses d'opérations financières				
Prêts et avances				
Dotations en fonds propres				
Dépenses des participations financières				
Total pour le programme	3 547 477 490	3 126 523 343	1 802 360 947	1 908 632 342

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L' ETAT

Emplois rémunérés par l'Etat	Effectifs					
	Réalisation 2012(5)	Ouverts en LF pour 2013	Répartition prévisionnelle 2014			Total
			Prévisions de sorties (a)	Prévisions d'entrées (b)	Ecart (sorties - entrées)	
Solde permanente						
Solde forfaitaire globale						
Catégorie A						
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B						
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C						
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente						
Total pour le programme						

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L' ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation N-1	Budget prévisionnel N	Répartition prévisionnelle N+1
Emplois rémunérés par le programme -Inclus dans le plafond d'emplois du ministère			
Emplois rémunérés par l'opérateur -hors plafond d'emplois du ministère			
Total pour l'opérateur			

Emplois rémunérés par le programme -inclus dans le plafond d'emplois du ministère			
Emplois rémunérés par l'opérateur -hors plafond d'emplois du ministère			
Total pour l'opérateur			
Total pour le programme			

— PROGRAMME :

VIE DE L'APPRENANT

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme vie de l'apprenant, qui découle de la mission « Education Nationale, Enseignement Supérieur et Recherche » se décline en 2 actions : vie de l'élève pour les apprenants scolarisés du primaire au secondaire avant l'obtention du Baccalauréat et vie de l'étudiant pour les apprenants ayant dépassé le cap du Baccalauréat de l'enseignement général, de l'enseignement technique et de l'enseignement professionnel. Il a pour finalité de fournir aux élèves et aux étudiants des conditions de vie et d'études propices à la réussite scolaire et universitaire.

La politique publique des œuvres scolaires et universitaires est mise en œuvre par les structures publiques ci-après :

- La Direction Générale des œuvres Scolaires et Universitaires du Ministère de l'Education Nationale, responsable du programme Vie de l'Apprenant, est composée par le Cabinet du Directeur Général, la Direction des Internats, la Direction des Activités Socio- Educatives et la Direction des Œuvres Universitaires.
- Les opérateurs de l'Etat rattachés fonctionnellement au programme sont :
 - Dans le pan vie de l'Etudiant, il y a le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) qui réalise les œuvres universitaires
 - Dans le cadre des bourses scolaires et universitaires, il y a l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG)
 - Dans le cadre des activités sportives scolaires et universitaires, il y a l'Office Gabonais des Sports Scolaires et Universitaires (OGSSU), la Fédération Gabonaise des Sports Scolaires (FEGASS) et enfin, la Fédération Gabonaise des Sports Universitaires (FEGASU)

Par ailleurs, l'ANGT joue le rôle de maître d'ouvrage délégué pour les projets d'infrastructures de la Vie de l'apprenant, aussi bien dans les collèges et lycées que dans les établissements d'enseignement supérieur.

- La politique publique des œuvres scolaires et universitaires déploie ses compétences dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, du suivi médical, de l'assurance scolaire, de la sécurisation scolaire et universitaire, du transport scolaire et universitaire, des bourses scolaire et universitaire, et des activités socio-éducatives et sportives.
- La politique publique des œuvres scolaires et universitaires a des compétences qui réfèrent à des métiers et expertises que l'on retrouve dans diverses entreprises et secteurs d'activités du privé ainsi que l'obligation de tenir compte des exigences des secteurs de la santé publique, de la psychologie, de l'assistance sociale, des organisations associatives.
- Une des particularités dans le champ du programme est que les structures des œuvres scolaires et universitaires sont le plus souvent administrées par des professionnels relevant de Ministères/Programmes autres, notamment dans le domaine de la santé, du sport, de la psychologie, de l'assistance sociale et qui sont mis à la disposition du programme pour emploi.
- En matière d'infrastructures et d'équipements de la vie de l'apprenant, seules relèvent du programme les réhabilitations ainsi que l'entretien et le renouvellement ponctuel. Les projets de construction des infrastructures mutualisées d'accueil des apprenants relèvent en revanche du programme enseignement secondaire et du programme Enseignement supérieur. Dans tous les cas, la définition de la commande, le pilotage des opérations et la réception finale des travaux relèvent du programme Vie de l'apprenant.
- Conformément à l'esprit de la LOLFEB et de la BOP, la politique publique de la bourse relève du programme Vie de l'apprenant bien que l'ANBG soit rattachée à la Présidence de la République pour des besoins d'administration. Et de ce fait, les ambitions, les objectifs retenus entre le RPROG et son opérateur/ANBG seront soumis à la décision du Conseil d'Administration de l'opérateur à l'effet de la prise de décision par le président de son conseil, en l'occurrence le Président de la République. Conseil qui intégrerait le responsable de programme.
- Le programme vie de l'apprenant noue plusieurs partenariats publics privés dans les domaines de la restauration scolaire et universitaire

Bien que relevant normalement des œuvres scolaires et universitaires, les activités ci-après ne relèvent pas des compétences présentes dans le champ du programme :

- La gestion des fournitures scolaires et de la bibliothèque
- La construction des infrastructures de la vie de l'apprenant qui est pensée en même temps que les infrastructures d'apprentissage et qui relèvent de ce fait des programmes enseignement supérieur et recherche et enseignement primaire et secondaire, avec la particularité que la DGPE et l'ANGT les réalisent pour le compte desdits programmes ;
- Le recrutement des personnels soignant, social et sportif relève d'autres programmes et Ministères : Min. de la Santé ; Min. de la Famille et des Affaires Sociales

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Vie de l'élève

- Le programme conçoit et élabore la politique publique en matière d'œuvres scolaires et s'assure de sa mise en œuvre par les responsables d'établissements d'enseignement primaire et secondaire publics. Entendu que seuls les apprenants du primaire et du secondaire avant l'obtention du Baccalauréat sont concernés.
- Les activités sont encadrées par le décret organique N°632/PR/MENESRI portant attributions et organisation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et les états généraux de l'éducation

ACTION N° 1 : Vie de l'étudiant

- Le programme conçoit et élabore la politique publique en matière d'œuvres universitaires et s'assure de sa mise en œuvre, notamment par les opérateurs de politique publique dans le champ du programme. Ne sont concernés que les apprenants ayant un niveau supérieur au Baccalauréat.
- Les activités sont encadrées par le décret organique N°632/PR/MENESRI portant attributions et organisation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et les états généraux de l'éducation

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Parmi les éléments de contexte qui impactent le programme, il faut noter :

- la croissance forte du nombre d'élèves et étudiants dans la période récente
- la dégradation ces dernières années du climat interne dans les universités autour des questions de l'attribution des bourses et des conditions d'étude et de vie des étudiants ; le rôle joué par les journaux et la télévision dans la médiatisation de plus en plus forte de ces difficultés
- le nombre important de structures administratives impliquées dans l'enjeu d'amélioration des conditions de vie des apprenants, au-delà de la DGOSU
- la création en 2011 de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon
- le sponsoring de manifestations sportives dans les établissements scolaires et universitaires par les grandes entreprises internationales installées au Gabon

Les attentes des apprenants vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :

- bénéficier d'un soutien financier grâce aux bourses scolaires et universitaires
- disposer d'un dispositif de transport scolaire ou universitaire entre le domicile et l'établissement
- bénéficier d'une solution d'hébergement dans les internats et les campus
- pouvoir pratiquer des activités culturelles et sportives diversifiées
- être pris en charge sur le plan médical en cas d'accident ou de maladie
- pouvoir étudier et vivre en sécurité dans l'établissement, sans crainte d'être agressé ou cambriolé
- dans les collèges et lycées, pouvoir acheter et consommer sur place des aliments sains.

Les autorités politiques attendent de l'action du programme, pour leur part, une amélioration forte et globale des conditions de vie des apprenants, ces conditions de vie étant clairement perçues comme un facteur majeur de réussite scolaire et universitaire.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme :

- des premières actions de réhabilitation ou d'extension des infrastructures de vie dans les établissements (chambres d'étudiants et internats, centres médicaux universitaires notamment)
- l'externalisation de toute la restauration scolaire et universitaire à un prestataire privé soumis à un cahier des charges strict
- l'adoption en 2012 d'une loi d'orientation pour l'Education nationale, fixant des axes clairs pour l'amélioration des conditions de vie des apprenants

Reste cependant un certain nombre de difficultés et insuffisances à traiter, notamment :

- l'écart considérable entre les réalisations dans le champ du programme et les besoins des apprenants en termes d'infrastructure de vie et de qualité de vie dans les établissements
- le système d'information encore embryonnaire (profil et besoins des apprenants, situation des infrastructures et équipements, action des opérateurs et des partenaires...)
- le cadre juridique pour partie dépassé

- la faiblesse des partenariats avec le secteur privé, avec les organisations internationales, avec les structures homologues à l'étranger
- le manque de programmation et de plan d'actions pour préparer efficacement la mise en œuvre
- la faiblesse des dispositifs et des pratiques de pilotage et d'évaluation de l'action et des projets
- le manque de coordination entre les différents acteurs publics impliqués dans le champ d'action du programme ou dans des champs connexes (autres administrations, opérateurs de l'Etat)
- le manque de personnel de conception et d'encadrement au sein de l'administration
- le manque de bureaux pour les agents de l'administration.

ENJEUX

- Fournir aux élèves et aux étudiants, par le biais d'une coopération étroite avec les autres administrations et les partenaires, des conditions de vie en établissement qui soient propices à leur réussite scolaire et universitaire

Fournir aux élèves et aux étudiants, par le biais d'une coopération étroite avec les autres administrations et les partenaires, des conditions de vie en établissement qui soient propices à leur réussite scolaire et universitaire

1. Etre parvenu d'ici à la fin 2016 à bien connaître les attentes / besoins des élèves et des étudiants ainsi que leur niveau de satisfaction par rapport aux OSU
2. Avoir élaboré d'ici à la fin 2016 la politique nationale des OSU et avoir élaboré ou actualisé les textes juridiques et les normes qui le nécessitent sur tout le champ du programme
3. Sur la période 2014-2016, avoir réussi à réhabiliter les infrastructures OSU de x collèges, de y lycées et de 10 établissements d'enseignement supérieur public
4. Avoir réussi, sur la période 2014-2016, à obtenir en moyenne la participation de 50 % des élèves et étudiants à la vie associative de leur établissement
5. D'ici à la fin 2016, tous les élèves et étudiants bénéficieront d'un suivi médical
6. D'ici à la fin 2016, au moins 50 % des élèves et 50 % des étudiants bénéficieront d'une possibilité de transport scolaire ou universitaire
7. Avoir rénové, d'ici à la fin 2016, l'exercice de la tutelle sur les opérateurs ainsi que les modalités de travail ensemble avec les autres administrations impliquées dans le champ du programme
8. D'ici à la fin 2016, avoir signé 10 nouveaux partenariats public privé (avec des entreprises, des organisations internationales, des associations...) pour améliorer les conditions de vie de l'apprenant
9. D'ici à la fin 2016, 100 % des élèves et des étudiants auront été dotés d'une carte de réduction OSU
10. D'ici à la fin 2016, avoir amélioré la performance du processus d'attribution et de paiement des bourses scolaires et

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 1 : Etre parvenu d'ici à la fin 2016 à bien connaître les attentes / besoins des élèves et des étudiants ainsi que leur niveau de satisfaction par rapport aux Œuvres Scolaires et Universitaires

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Type de finalité visée :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Efficacité socio-économique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Qualité de service rendu aux usagers | <input type="checkbox"/> |
| Efficacité de l'Administration | <input type="checkbox"/> |

Indicateurs de résultat :

- Nombre d'études et enquêtes réalisées sur la vie des élèves dans les collèges-lycées
- Nombre d'études et enquêtes réalisées sur la vie des étudiants à l'Université

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Etablissement d'une typologie des populations et caractérisation de chaque population
- Recueil des statistiques de base sur les apprenants
- Création, développement et analyse des tableaux de bord de l'administration du programme
- Développement d'une base documentaire incluant études, enquêtes, expériences internationales
- Création d'un observatoire de la vie de l'apprenant
- Conception et mise en œuvre régulière d'un baromètre de satisfaction sur l'ensemble des éléments de la vie de l'apprenant dans les établissements
- Réalisation d'études et enquêtes quantitatives et qualitatives
- Echanges d'expériences, capitalisation des connaissances entre les professionnels du secteur
- Formation des agents aux méthodologies d'enquêtes et études, de reporting et de pilotage, notamment en partenariat avec la fonction support « statistiques »

Contribution des opérateurs / partenaires :

- CNOU : réalisation d'études ou enquêtes
- Tous opérateurs et partenaires : partage des données existantes sur les élèves et les étudiants

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 2 : Avoir élaboré d'ici à la fin 2016 la politique nationale des Œuvres Scolaires et Universitaires et avoir élaboré ou actualisé les textes juridiques et les normes qui le nécessitent sur tout le champ du programme

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Type de finalité visée :

Type de finalité visée :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Efficacité socio-économique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Qualité de service rendu aux usagers | <input type="checkbox"/> |
| Efficacité de l'Administration | <input type="checkbox"/> |

Indicateurs de résultat :

- Taux d'avancement dans l'élaboration de la politique nationale
- Nombre de textes élaborés
- Nombre de textes actualisés
- Taux d'élaboration des textes (nombre de textes élaborés / nombre total de textes à élaborer)
- Taux d'actualisation des textes (nombre de textes actualisés / nombre total de textes à actualiser)

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

Politique nationale des Œuvres Scolaires et Universitaires

- Délimitation précise du périmètre de la politique
- Mise en place d'une démarche projet impliquant l'ensemble des parties prenantes, autres administrations et partenaires
- Formation des agents à la conduite des projets transverses
- Exploitation de tous les matériaux disponibles (orientations politiques + données techniques) et réalisation d'études ou enquêtes complémentaires
- Elaboration de la politique nationale : définition des objectifs, description des dispositifs à actionner, des actions à mettre en œuvre, évaluation du coût budgétaire pluriannuel de la politique et modalités de financement, définition des rôles et responsabilités des différents acteurs dans la mise en œuvre de la politique
- Elaboration de schémas directeurs (vie de l'apprenant, numérique, santé, sport, etc.)
- Elaboration d'un livre blanc des Œuvres Scolaires et Universitaires et d'un guide de l'apprenant

Cadre juridique

- Mise en place d'une démarche projet, impliquant l'ensemble des parties prenantes, autres administrations et partenaires
- Formation des agents à la conduite des projets transverses
- Mise en place de groupes de travail pluripartites ; analyse critique des textes existants, par rapport à la politique nationale à mettre en œuvre et aux textes en vigueur à l'international ; identification des textes à actualiser et à élaborer
- Priorisation, planification et affectation des travaux d'élaboration et d'actualisation
- Rédaction des nouveaux textes
- Mise en place d'une instance pluripartite de suivi des travaux et de validation technique des projets de texte

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Participation active aux travaux d'élaboration de la politique nationale et d'actualisation du cadre juridique

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 3 : Sur la période 2014-2016, avoir réussi à réhabiliter les infrastructures Œuvres Scolaires et Universitaires de 8/36 collèges, de 21/60 lycées et de 09 établissements d'enseignement supérieur public (UOB, USS, USTM, ITO, IST, ENSET, INSG, ENS, IUSO

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Type de finalité visée :

Efficacité socio-économique
Qualité de service rendu aux usagers
Efficience de l'Administration

Indicateurs de résultat :

- Nombre de collèges dont les infrastructures Œuvres Scolaires et Universitaires ont été réhabilitées
- Nombre de lycées dont les infrastructures Œuvres Scolaires et Universitaires ont été réhabilitées
- % des collèges dont les équipements Œuvres Scolaires et Universitaires sont aux normes
- % des lycées dont les équipements Œuvres Scolaires et Universitaires sont aux normes
- Nombre d'établissements d'enseignement supérieur publics dont les infrastructures Œuvres Scolaires et Universitaires ont été réhabilitées
- % des établissements d'enseignement supérieur publics dont les infrastructures Œuvres Scolaires et Universitaires sont aux normes
- Taux de réalisation des différents projets de réhabilitation
- Nombre de plateaux sportifs réhabilités
- Nombre d'internats de collège réhabilités
- Nombre d'internats de lycée réhabilités
- Nombre de résidences d'étudiants réhabilitées
- Nombre de chambres d'étudiants réhabilitées
- Nombre d'infirmeries de collèges et lycées réhabilitées
- Nombre de centres médicaux universitaires réhabilités
- Nombre de restaurants universitaires réhabilités
- Nombre de salles polyvalentes universitaires réhabilitées
- Taux de satisfaction des collégiens sur les infrastructures Œuvres Scolaires et Universitaires
- Taux de satisfaction des lycéens sur les infrastructures Œuvres Scolaires et Universitaires
- Taux de satisfaction des étudiants sur les infrastructures Œuvres Scolaires et Universitaires

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Ecoute préalable des élèves et étudiants (niveau de satisfaction, attentes)
- Recensement des infrastructures à réhabiliter et diagnostic technique de chacune d'entre elles
- Organisation par projet et formation des agents à la conduite des projets
- Elaboration du cahier des charges de chaque opération de réhabilitation, en impliquant les différentes parties prenantes ; évaluation du coût budgétaire ; priorisation et planification pluriannuelle des études, travaux et des acquisitions d'équipements

- Appels d'offre, réalisation des études et des travaux, suivi et pilotage des chantiers, du respect des délais et des budgets, achat des équipements
- Développement d'outils de suivi et de diagnostic de l'état des infrastructures
- Réception des études, travaux, équipements et suivi du traitement des réserves éventuelles
- Mesure de la satisfaction des élèves et étudiants.

Contribution des opérateurs / partenaires :

- CNOU : pilotage et suivi de la mise en œuvre des projets de réhabilitation des infrastructures universitaires dédiées à la vie de l'apprenant
- ANGT : maîtrise d'œuvre déléguée / conduite des opérations de réhabilitation

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 4 : Avoir réussi, sur la période 2014-2016, à obtenir en moyenne la participation de 50 % des élèves et étudiants à la vie associative de leur établissement

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Type de finalité visée :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Efficacité socio-économique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Qualité de service rendu aux usagers | <input type="checkbox"/> |
| Efficacité de l'Administration | <input type="checkbox"/> |

Indicateurs de résultat :

- Taux moyen de participation des élèves à la vie associative
- Taux moyen de participation des étudiants à la vie associative
- Taux de satisfaction des élèves sur les activités existantes
- Taux de satisfaction des étudiants sur les activités existantes

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Ecoute préalable des élèves et étudiants (niveau de satisfaction, attentes)
- Mise en place d'outils d'évaluation de la qualité des activités et d'un outil de recueil / traitement des suggestions des élèves et étudiants
- Actualisation et élargissement de l'offre d'activités socio-culturelles et sportives
- Elargissement de l'offre de services / des avantages ouverts par l'adhésion
- Mise aux normes des équipements nécessaires aux activités
- Mise en place de partenariats avec les acteurs externes
- Renforcement de la communication sur les activités socio-culturelles et sportives vers les élèves et les étudiants
- Développement de l'implication des apprenants dans le montage et la réalisation des activités
- Mesure de la satisfaction des élèves et étudiants sur les activités socio-culturelles et sportives

Contribution des opérateurs / partenaires :

- DG SPORTS ET LOISIRS : définition des orientations / priorités concernant les activités socio-culturelles et sportives
- FEGASS, FEGASU, CNOU, OGSSU : organisation et mise en œuvre des activités socio-culturelles et sportives

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 5 : D'ici à la fin 2016, tous les élèves et étudiants bénéficieront d'un suivi médical

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Type de finalité visée :

Type de finalité visée :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Efficacité socio-économique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Qualité de service rendu aux usagers | <input type="checkbox"/> |
| Efficiency de l'Administration | <input type="checkbox"/> |

Indicateurs de résultat :

- Délai moyen d'attente pour une consultation généraliste dans les collèges et lycées
- Délai moyen d'attente pour une consultation généraliste dans les universités
- % d'élèves ayant bénéficié de la visite médicale annuelle dans les collèges et lycées
- % d'étudiants ayant bénéficié de la visite médicale annuelle dans les universités
- % d'élèves ayant été vaccinés contre la tuberculose, le tétanos, la fièvre jaune, l'hépatite
- % d'élèves ayant fait l'objet d'un dépistage des IST (infections Sexuellement Transmissibles)
- % d'étudiants ayant été vaccinés contre la tuberculose, le tétanos, la fièvre jaune, l'hépatite
- % d'étudiants ayant fait l'objet d'un dépistage des IST (infections Sexuellement Transmissibles)
- Taux de satisfaction des élèves et des étudiants sur la visite médicale annuelle et le suivi médical
- Taux de satisfaction des étudiants sur la visite médicale annuelle et le suivi médical

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Ecoute préalable des élèves et des étudiants (niveau de satisfaction, attentes)
- Révision des procédures de préparation et de déroulement de la visite médicale annuelle
- Mise aux normes des infirmeries et centres médicaux (équipements et personnels)
- Elaboration de conventions avec l'administration de la santé
- Actions de communication en direction des élèves, des étudiants, des responsables d'établissement, des parents
- Mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation, remontée des statistiques de visite médicale et de suivi médical des établissements vers l'administration centrale
- Inspections périodiques des services médicaux dans les établissements
- Mesure de la satisfaction des élèves et étudiants sur la visite médicale annuelle et le suivi médical

Contribution des opérateurs / partenaires :

- CNOU : coordination opérationnelle des activités médicales dans les établissements universitaires

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 6 : D'ici à la fin 2016, au moins 50 % des élèves et 50 % des étudiants bénéficieront d'une possibilité de transport scolaire ou universitaire

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Type de finalité visée :

Efficacité socio-économique
Qualité de service rendu aux usagers
Efficacité de l'Administration

Indicateurs de résultat :

- % des élèves disposant d'une possibilité de transport scolaire vers et depuis les collèges et lycées
- % des étudiants disposant d'une possibilité de transport universitaire vers et depuis les universités
- Taux de satisfaction des élèves utilisateurs du transport scolaire mis en place
- Taux de satisfaction des étudiants utilisateurs du transport universitaire mis en place

Éléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Ecoute préalable des élèves et des étudiants
- Mise en place d'un groupe de réflexion et de proposition associant l'administration, les établissements, les élèves et les étudiants, les parents, les prestataires privés...
- Elaboration de différents scénarios types et estimation des coûts budgétaires correspondants
- Expérimentation des scénarios dans quelques établissements et évaluation + analyse des résultats de l'expérimentation déjà conduite au lycée d'Angondjé
- Mise à jour de la réglementation
- Généralisation progressive du service de transport, en régie ou par le biais de contrats passés avec des transporteurs privés : itinéraires, horaires, étude financière, contribution financière éventuelle des apprenants, tarification, qualité et sécurité des véhicules, maintenance des véhicules...
- Dans le cas d'une solution externe : cahier des charges, appel d'offre, négociation, choix du ou des prestataire(s), contrôle du service rendu, évaluation périodique de la qualité de service
- Mesure du taux de couverture des populations scolaires et universitaires par les dispositifs de transport (en fonction de la possibilité d'accès des élèves et étudiants au service) + mesure du taux de remplissage des véhicules
- Mesure de la satisfaction des élèves et des étudiants sur le transport scolaire et universitaire

Contribution des opérateurs / partenaires :

- CNOU : participation aux travaux d'étude

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 7 : Avoir rénové, d'ici à la fin 2016, l'exercice de la tutelle sur les opérateurs ainsi que les modalités de travail ensemble avec les autres administrations impliquées dans le champ du programme

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Type de finalité visée :

Efficacité socio-économique
Qualité de service rendu aux usagers
Efficacité de l'Administration

Indicateurs de résultat :

- Nombre d'opérateurs ayant signé un protocole de coordination opérationnelle avec la tutelle
- Nombre d'opérateurs ayant signé un contrat objectifs / performances avec la tutelle
- Nombre de missions de contrôle / inspection réalisées par la tutelle chez les opérateurs
- % de conseils d'administration d'opérateurs prévoyant la participation de la tutelle
- % de documents de reporting transmis complets et dans les délais à la tutelle
- Nombre de points de pilotage tutelle / opérateurs réalisés
- Nombre de séances de travail conjointes entre la tutelle et les opérateurs sur les projets phares et les dossiers d'actualité
- Nombre de conventions de partenariat signées avec les autres administrations

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Participation de la Direction Générale des Œuvres Scolaires et Universitaires au conseil d'administration des opérateurs
- Mise en place de contrats objectifs / performance avec les opérateurs et de conventions de partenariat avec les autres administrations
- Définition des informations à transmettre à la tutelle et définition de leurs modalités de transmission
- Elaboration de procédures de coordination opérationnelle entre chaque opérateur et la tutelle
- Séances de travail bipartites régulières sur les projets phares et les dossiers d'actualité
- Suivi / pilotage des résultats obtenus par les opérateurs, réunions périodiques d'évaluation croisée entre la tutelle et les opérateurs
- Réalisation périodique de missions de contrôle / inspection
- Révision du texte organisant le CNOU
- Mise en place d'un Conseil de tutelle

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Opérateurs : implication dans l'effort d'amélioration du travail ensemble avec la tutelle

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 8 : D'ici à la fin 2016, avoir signé 10 nouveaux partenariats public privé (avec des entreprises, des organisations internationales, des associations...) pour améliorer les conditions de vie de l'apprenant

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Type de finalité visée :

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficiency de l'Administration

Indicateurs de résultat :

- Nombre de partenariats public privé signés

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Etablissement, mise à jour et analyse de la carte des partenaires, existante et potentielle
- Diagnostic des partenariats en cours et des résultats produits par ces partenariats
- Actualisation des modèles de convention et des clauses types
- Identification des opportunités, approfondissement et négociation
- Formalisation des Partenariats Public Privé, signature et suivi / évaluation de la mise en œuvre

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Partenaires : participation à l'identification des champs de partenariats possibles

OBJECTIF PLURIANNUEL N° 9 : D'ici à la fin 2016, 100 % des élèves et des étudiants auront été dotés d'une carte de réduction OSU

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Type de finalité visée :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Efficacité socio-économique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Qualité de service rendu aux usagers | <input type="checkbox"/> |
| Efficience de l'Administration | <input type="checkbox"/> |

Indicateurs de résultat :

- % d'élèves dotés de la carte de réduction Œuvres Scolaires et Universitaires
- % d'étudiants dotés de la carte de réduction Œuvres Scolaires et Universitaires
- Nombre d'avantages offerts par la carte de réduction Œuvres Scolaires et Universitaires
- Taux de satisfaction des détenteurs de la carte Œuvres Scolaires et Universitaires

Eléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Ecoute préalable des élèves et des étudiants
- Etude de tarification, modulation tarifaire sous conditions de ressources
- Mise en place des premiers partenariats et élargissement progressif de l'éventail des avantages ouverts par la carte
- Campagne de communication en direction des élèves, des étudiants, des partenaires potentiels
- Suivi et analyse des comportements d'achat des détenteurs de la carte, évaluation périodique globale des résultats du dispositif, évolution des stratégies de partenariat en conséquence
- Mesure régulière de la satisfaction des détenteurs de la carte

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Implication dans les actions de promotion de la carte et d'élargissement des avantages offerts

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Type de finalité visée :

Efficacité socio-économique	<input checked="" type="checkbox"/>
Qualité de service rendu aux usagers	<input type="checkbox"/>
Efficiency de l'Administration	<input type="checkbox"/>

Indicateurs de résultat :

- Taux de respect des délais de paiement des bourses
- Nombre d'actions collectives de protestation organisées dans les établissements concernant la question des bourses
- Nombre de jours de grève des apprenants liés à la question des bourses
- % des demandes d'attribution ou de renouvellement non traitées alors qu'elles sont complètes et satisfont à tous les critères
- Nombre de réclamations ou de recours déposés contre les décisions de la commission ANBG

Éléments de stratégie d'action pluriannuelle :

- Etat des lieux de la situation
- Refonte des processus d'attribution, de renouvellement et de paiement
- Communication en direction des élèves, des étudiants, des parents, des chefs d'établissements et recteurs d'université
- Mesure régulière de la satisfaction des bénéficiaires

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Objectif porté dans son intégralité par l'ANBG

OBJECTIF ANNUEL N° 1 : En 2014, avoir mis en place et exploité une base de données et de documents dans le champ du programme

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 1 : Etre parvenu d'ici à la fin 2016 à bien connaître les attentes / besoins des élèves et des étudiants ainsi que leur niveau de satisfaction par rapport aux Œuvres Scolaires et Universitaires

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- 8 dossiers de synthèse documentaire : hébergement, restauration, médecine, activités Socio-Educatives et Sportives, assurance, sécurisation, transport, bourses scolaires et universitaires

Indicateurs :

N°	Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible année 2014	Cible à échéance 2016
I.01	Nombre de dossiers de synthèse documentaire élaborés	Dossier	0	0	8	8
I.02	Nombre d'études et enquêtes réalisées sur la vie des élèves dans les collèges-lycées	Etude	0	0	1	3 (cumulé 2014-2016)
I.03	Nombre d'études et enquêtes réalisées sur la vie des étudiants à l'université	Etude	0	0	1	3 (cumulé 2014-2016)

Source des données :

- I.01 : Etablissements scolaires, DAP, CNOU
- I.02 : DGOSU, Fonction support statistiques
- I.03 : DGOSU, CNOU, Fonction support statistiques

Périodicité :

- I.01 : semestrielle
- I.02 : annuelle
- I.03 : annuelle

Mode de calcul des indicateurs :

- I.01 : dénombrement
- I.02 : dénombrement
- I.03 : dénombrement

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Classifier et caractériser chaque population d'apprenant en sous-groupes : élèves/étudiants ; filles/garçons ; primaire/secondaire/supérieur
- Collecter toutes informations et enquêtes déjà réalisées sur les besoins et attentes des apprenants
- Mettre en place l'observatoire de la vie de l'apprenant
- Concevoir et développer une base de données dématérialisée
- Exploiter les informations recueillies, réaliser des synthèses documentaires thématiques
- Réaliser une première enquête sur les besoins / attentes et le niveau de satisfaction des élèves et des étudiants

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Partage des informations
- Partenariat administration / CNOU pour la réalisation de l'enquête de satisfaction

OBJECTIF ANNUEL N° 2 : En 2014, avoir élaboré la politique nationale des Œuvres Scolaires et Universitaires et avoir identifié les textes à actualiser ou à élaborer dans le champ du programme

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 2 : Avoir élaboré, d'ici à la fin 2017 la politique nationale des Œuvres Scolaires et Universitaires et avoir élaboré ou actualisé les textes juridiques qui le nécessitent sur tout le champ du programme

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- **Textes à actualiser :**
 1. Médecine Scolaire et universitaire
 2. Textes sur les mutuelles, les coopératives, les associations en milieu scolaire et universitaire
 3. Activités Socio-Educatives et Sportives
 4. Texte sur les bourses
- **Textes à élaborer :**
 1. Hébergement en milieu Scolaire et Universitaire
 2. Sécurité en milieu Scolaire et universitaire
 3. Protocole type coopération/partenariat entre le programme (RPROG) et les autres entités
 4. Texte sur les transports Scolaire et Universitaire
 5. Texte sur la restauration en milieux Scolaire et Universitaire

Indicateurs :

N°	Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible année 2014	Cible à échéance 2016
I.01	Taux d'avancement dans l'élaboration de la politique nationale	%			100 %	Politique publique formulée et mise en oeuvre
I.02	Nombre de textes identifiés	Texte identifié			Ne peut être déterminé à l'avance	Ne peut être déterminé à l'avance
I.03	Nombre de textes élaborés	Texte				
I.04	Taux d'élaboration des textes	%			100%	100 %
I.05	Nombre de textes actualisés	Texte				
I.06	Taux d'actualisation des textes	%				100 %

Source des données :

- I.01 : DGOSU
- I.02 : DGOSU
- I.03 : DGOSU
- I.04 : DGOSU
- I.05 : DGOSU
- I.06 : DGOSU

Périodicité :

- I.01 : semestrielle
- I.02 : semestrielle
- I.03 : semestrielle
- I.04 : semestrielle
- I.05 : semestrielle
- I.06 : semestrielle

Mode de calcul des indicateurs :

- I.01 : nombre d'items de politique publique formulés / nombre total prévu x100
- I.02 : dénombrement
- I.03 : dénombrement
- I.04 : nombre de textes élaborés / nombre total des textes à élaborer x 100
- I.05 : dénombrement
- I.06 : nombre de textes actualisés / nombre total des textes à actualiser x 100

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

Politique nationale des Œuvres Scolaires et Universitaires

- Délimitation précise du périmètre de la politique
- Mise en place d'une démarche projet impliquant l'ensemble des parties prenantes, autres administrations et partenaires
- Formation des agents à la conduite des projets transverses
- Exploitation de tous les matériaux disponibles (orientations politiques + données techniques) et réalisation d'études ou enquêtes complémentaires
- Elaboration de la politique nationale : définition des objectifs, description des dispositifs à actionner, des actions à mettre en œuvre, évaluation du coût budgétaire pluriannuel de la politique et modalités de financement, définition des rôles et responsabilités des différents acteurs dans la mise en œuvre de la politique

Cadre juridique

- Recensement des textes existants qui encadrent l'action des Œuvres Scolaires et Universitaires
- Identification des textes à actualiser et de ceux à élaborer

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Implication dans l'élaboration de la politique nationale
- CNOU : préparation d'un projet de texte organique détaillée

OBJECTIF ANNUEL N° 3 : En 2014, avoir réussi à réhabiliter les infrastructures Œuvres Scolaires et Universitaires de 7 lycées ainsi que de l'UOB, USS, USTM

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 3 : Sur la période 2014-2016, avoir réussi à réhabiliter les infrastructures Œuvres Scolaires et Universitaires de x/36 collèges, 21/60 lycées et de 9 établissements d'enseignement supérieur public (UOB, USS, USTM, ITO, IST, ENSET, INSG, ENS, IUSO)

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- Sur les 96 établissements publics de la vie de l'élève recensés, seuls 21 pourront faire l'objet d'une réhabilitation dans la période 2014-2016 ;
- Tous les 9 Etablissements d'Enseignement Supérieur Public auront été réhabilités dans la période 2014-2016

Indicateurs :

N°	Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible année 2014	Cible à échéance 2016
I.01	Nombre de lycées dont les infrastructures relatives à la vie de l'apprenant ont été réhabilitées	Lycée	?	?	7	21 (cumulé 2014-2016)
I.03	Nombre d'établissements d'enseignement supérieur public dont les infrastructures OSU ont été réhabilitées	EESP	?	?	03	10 (cumulé 2014-2016)
I.04	% d'EESP dont les infrastructures OSU sont aux normes	%	?	?	03	9
I.05	Nombre de plateaux sportifs d'EESP réhabilités	Plateau sportif	?	?	4	4 (cumulé 2014-2016)
I.06	Nombre de plateaux sportifs de lycées réhabilités	Plateau sportif	?	?	7	21 (cumulé 2014-2016)
I.07	Nombre d'internats de lycée réhabilités	Internat de lycée	?	?	7	21 (cumulé 2014-2016)
I.08	Nombre de résidences d'étudiants réhabilitées	Résidence	?	?	29	(cumulé 2014-2016)
I.10	Nombre d'infirmeries de lycées réhabilitées	Infirmerie	?	?	7	21 (cumulé 2014-2016)
I.11	Nombre de centres médicaux universitaires réhabilités	CMU	?	?	3	finalisé (cumulé 2014-2016)
I.12	Nombre de restaurants universitaires réhabilités	Restaurant universitaire	?	?	3	7 (cumulé 2014-2016)
I.13	Nombre de salles polyvalentes universitaires réhabilitées	Salle polyvalente	?	?	2	finalisé (cumulé 2014-2017)
I.14	Taux de satisfaction des lycéens sur les infrastructures OSU	%			50%	80%
I.15	Taux de satisfaction des étudiants sur les infrastructures OSU	%			50%	80%

Source des données :

- I.01 : DGOSU, DGPE
- I.03 : DGOSU, DGPE, CNOU
- I.04 : CNOU
- I.05 : dénombrement
- I.06 : DGOSU, DGPE
- I.07 : DGOSU, DGPE
- I.08 : CNOU
- I.10 : DGOSU, DGPE
- I.11 : DGOSU, DGPE, CNOU
- I.12 : DGOSU, DGPE, CNOU
- I.13 : DGOSU, DGPE, CNOU
- I.14 : DGOSU, DGPE
- I.15 : DGOSU, DGPE, CNOU

Périodicité :

- I.01 : annuelle
- I.03 : annuelle
- I.04 : annuelle
- I.05 : annuelle
- I.06 : annuelle
- I.07 : annuelle
- I.08 : annuelle

- I.10 : annuelle
- I.11 : annuelle
- I.12 : annuelle
- I.13 : annuelle
- I.14 : annuelle
- I.15 : annuelle

Mode de calcul des indicateurs :

- I.01 : dénombrement
- infrastructures OSU sont à mettre aux normes x 100
- I.03 : dénombrement
- I.04 : nombre d'EESP dont les infrastructures OSU sont mises aux normes / nombre d'EESP dont les infrastructures OSU sont à mettre aux normes x 100
- I.05 : dénombrement
- I.06 : dénombrement
- I.07 : dénombrement
- I.08 :
- I.10 : dénombrement
- I.11 : dénombrement
- I.12 : dénombrement
- I.13 : dénombrement
- I.14 : nombre de lycéens satisfaits des infrastructures OSU du lycée / nombre total de lycéen x 100
- I.15 : nombre d'étudiants satisfaits des infrastructures OSU de l'EESP / nombre total d'étudiants x 100

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Ecoute préalable des élèves et étudiants
- Identification des infrastructures concernées et diagnostic technique de celles à réhabiliter
- Organisation par projet et formation des agents à la conduite des projets
- Elaboration du cahier des charges de chaque opération, en impliquant les différentes parties prenantes ; évaluation du coût budgétaire ; priorisation et planification des études et des travaux
- Suivi des études et des travaux ; participation à la réception des études et infrastructures
- Mesure de la satisfaction des apprenants par rapport aux infrastructures

Contribution des opérateurs / partenaires :

- CNOU : pilotage et suivi de la mise en œuvre des projets de réhabilitation des infrastructures universitaires dédiées à la vie de l'apprenant
- ANGT : maîtrise d'œuvre déléguée / conduite des opérations de réhabilitation

OBJECTIF ANNUEL N°4 : En 2014, avoir mis en place un dispositif d'évaluation des activités socioculturelles et sportives et avoir réussi à mesurer le taux de participation des apprenants à l'ensemble de ces activités

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 4 : Avoir réussi, sur la période 2014-2016, à obtenir en moyenne la participation de 50 % des élèves et étudiants à la vie associative de leur établissement

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- L'enjeu ici consiste à augmenter l'adhésion des apprenants aux activités socioculturelles et sportives et d'élaborer un dispositif d'évaluation des structures chargées d'animer ces activités.

Indicateurs :

N°	Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible année 2014	Cible à échéance 2016
I.01	Taux d'avancement dans l'élaboration du dispositif d'évaluation	%			100 %	Finalisé
I.02	% d'Etablissements Scolaires et Universitaires ayant communiqué au Ministère les statistiques de participation des apprenants à la vie associative	%			100 %	Finalisé
I.03	Taux moyen de participation des élèves à la vie associative	%			25%	70 %
I.04	Taux moyen de participation des étudiants à la vie associative	%			25%	70 %
I.05	Taux de satisfaction des élèves sur les activités	%				
I.06	Taux de satisfaction des étudiants sur les activités	%				

Source des données :

- I.01 : DGOSU
- I.02 : DGOSU
- I.03 : DGOSU
- I.04 : DGOSU
- I.05 : DGOSU
- I.06 : DGOSU

Périodicité :

- I.01 : annuelle
- I.02 : annuelle
- I.03 : annuelle
- I.04 : annuelle
- I.05 : annuelle
- I.06 : annuelle

Mode de calcul des indicateurs :

- I.01 : nombre de modules du dispositif de suivi évaluation mis en œuvre / nombre total x 100
- I.02 : nombre d'Etablissements Scolaires et Universitaires ayant communiqué leurs statistiques sur la participation des apprenants à la vie associative / nombre total d'Etablissements x 100
- I.03 : nombre d'élèves participant à la vie associative / nombre total d'élèves x 100
- I.04 : nombre d'étudiants participant à la vie associative / nombre total d'étudiants x 100
- I.05 : nombre d'élèves satisfait des activités / nombre total d'élèves x 100
- I.06 : nombre d'étudiants satisfait des activités / nombre total d'étudiants x 100

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Mise en place d'un dispositif de recueil et de remontée des taux de participation des établissements vers l'administration
- Mise en place d'outils d'évaluation de la qualité des activités et d'un outil de recueil / traitement des suggestions des élèves et étudiants

Contribution des opérateurs / partenaires :

- DG SPORTS ET LOISIRS, FEGASS, FEGASU, CNOU, OGSSU : participation à la définition et à la mise en place du dispositif de suivi et d'évaluation

OBJECTIF ANNUEL N° 5 : En 2014, avoir mis en place les éléments indispensables à l'amélioration du suivi médical des élèves et des étudiants

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 5 : D'ici à la fin 2016, tous les élèves et étudiants bénéficieront d'un suivi médical

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- Les enjeux attachés au suivi médical consistent à donner à l'administration de l'enseignement les outils permettant de déceler les obstacles médicaux à la réussite scolaire de l'apprenant et de personnaliser le suivi de ceux qui présentent un état préoccupant.

Indicateurs :

N°	Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible année 2014	Cible à échéance 2016
I.01	Taux d'avancement dans l'élaboration d'un état des lieux, quantitatif et qualitatif, du suivi médical	%			100 %	finalisé
I.02	Taux d'avancement dans l'actualisation des procédures relatives à la visite médicale annuelle et au suivi médical	%			100 %	finalisé
I.03	Taux de couverture des besoins en médecins scolaires	%	60 %	60 %	100 %	100 %
I.04	% d'élèves ayant bénéficié de la visite médicale annuelle dans les collèges et lycées	%	?	27%	35%	100 %
I.05	% d'étudiants ayant bénéficié de la visite médicale annuelle dans les Etablissements d'Enseignement Supérieur Publics	%	?	?	50%	100 %
I.06	Délai moyen d'attente pour une prise en charge médicale des élèves ayant un accident de santé	heure			1h	0h
I.07	Délai moyen d'attente pour une consultation généraliste dans les Etablissements d'Enseignement Supérieur Publics	Jour ouvré			1 jour	0h
I.08	% d'élèves ayant été vaccinés contre la tuberculose, le tétanos, la fièvre jaune et l'hépatite	%			50%	100%
I.09	% d'étudiants ayant été vaccinés contre la tuberculose, le tétanos, la fièvre jaune et l'hépatite	%			50%	100%
I.10	% d'élèves ayant fait l'objet d'un dépistage des IST	%			20%	50%
I.11	% d'étudiants ayant fait l'objet d'un dépistage des IST	%			20%	50%
I.12	Taux de satisfaction des élèves sur la visite médicale annuelle et le suivi médical	%				
I.13	Taux de satisfaction des étudiants sur la visite médicale annuelle et le suivi médical	%				

Source des données :

- I.01 : DGOSU
- I.02 : DGOSU
- I.03 : DGOSU
- I.04 : DGOSU
- I.05 : DGOSU
- I.06 : DGOSU
- I.07 : DGOSU
- I.08 : DGOSU
- I.09 : DGOSU
- I.10 : DGOSU
- I.11 : DGOSU
- I.12 : Etablissements scolaires, DGOSU
- I.13 : DGOSU, CNOU

Périodicité :

- I.01 : semestrielle
- I.02 : semestrielle
- I.03 : semestrielle
- I.04 : semestrielle
- I.05 : semestrielle
- I.06 : semestrielle
- I.07 : semestrielle
- I.08 : semestrielle
- I.09 : semestrielle
- I.10 : semestrielle
- I.11 : semestrielle
- I.12 : annuelle
- I.13 : annuelle

Mode de calcul des indicateurs :

- I.01 : niveau réalisé / niveau prévu
- I.02 : niveau réalisé / niveau prévu
- I.03 : nombre de bassins sanitaires dotés d'un médecin / nombre total de bassins sanitaires x 100
- I.04 : nombre d'élèves ayant bénéficié de la visite médicale annuelle / nombre total d'élèves x 100
- I.05 : nombre d'étudiants ayant bénéficié de la visite médicale annuelle / nombre total d'étudiants x 100
- I.06 : dénombrement
- I.07 : dénombrement
- I.08 : nombre d'élèves ayant été vaccinés contre la tuberculose, le tétanos, la fièvre jaune et l'hépatite / nombre total d'élèves x 100
- I.09 : nombre d'étudiants ayant été vaccinés contre la tuberculose, le tétanos, la fièvre jaune et l'hépatite / nombre total d'étudiants x 100
- I.10 : nombre d'élèves ayant fait l'objet d'un dépistage des IST / nombre total d'élèves x 100
- I.11 : nombre d'étudiants ayant fait l'objet d'un dépistage des IST / nombre total d'étudiants x 100
- I.12 : nombre d'élèves satisfaits de la visite médicale et du suivi médical / nombre total d'élèves x 100
- I.13 : nombre d'étudiants satisfaits de la visite médicale et du suivi médical / nombre total d'étudiants x 100

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Ecoute préalable des élèves et des étudiants
- Actualisation des procédures de préparation et de déroulement de la visite médicale annuelle
- Mise aux normes des infirmeries et centres médicaux (équipements et personnels)
- Elaboration de conventions avec l'administration de la santé
- Communication vers les élèves, les étudiants, les responsables d'établissement, les parents

Contribution des opérateurs / partenaires :

- CNOU : coordination opérationnelle des activités médicales dans les établissements universitaires

OBJECTIF ANNUEL N° 6 : En 2014, avoir élaboré une étude proposant différents scénarios de mise en place d'un service de transport dans les établissements scolaires et universitaires

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 6 : D'ici à la fin 2016, au moins 50 % des élèves et 50 % des étudiants bénéficieront d'une possibilité de transport scolaire ou universitaire

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- L'enjeu consiste ici à étudier plusieurs possibilités pour une mise en œuvre efficiente de la politique du transport en milieux scolaire et universitaire

Indicateurs :

N°	Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible année 2014	Cible à échéance 2016
I.01	Taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude	%			100 %	finalisé
I.02	% d'élèves disposant d'une possibilité de transport scolaire vers et depuis les collèges et lycées	%			30%	50
I.03	% d'étudiants disposant d'une possibilité de transport universitaire vers et depuis les EESP	%			20%	50
I.04	Taux de satisfaction des élèves utilisateurs du transport scolaire mis en place	%			15%	50
I.05	Taux de satisfaction des étudiants utilisateurs du transport universitaire mis en place	%			40	60

Source des données :

- I.01 : DGOSU ; Ministère du Transport ; Lycée d'Angondjé ; Transporteurs (Sogatra, SGTP).
- I.02 : DGOSU
- I.03 : DGOSU
- I.04 : DGOSU
- I.05 : DGOSU

Périodicité :

- I.01 : semestrielle
- I.02 : semestrielle
- I.03 : semestrielle
- I.04 : annuelle
- I.05 : annuelle

Mode de calcul des indicateurs :

- I.01 : niveau réalisé / niveau prévu
- I.02 : nombre d'élèves disposant d'une possibilité de transport scolaire vers et depuis les collèges et lycées / nombre total d'élèves x 100
- I.03 : nombre d'étudiants disposant d'une possibilité de transport universitaire vers et depuis les EESP / nombre total d'étudiants x 100
- I.04 : nombre d'élèves utilisateurs satisfaits du transport scolaire mis en place / nombre total d'élèves utilisant le transport scolaire mis en place x 100
- I.05 : nombre d'étudiants utilisateurs satisfaits du transport universitaire mis en place / nombre total d'étudiants utilisant le transport universitaire mis en place x 100

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Ecoute préalable des élèves et des étudiants
- Mise en place d'un groupe de réflexion et de proposition associant l'administration, les établissements, les élèves et les étudiants, les parents, les prestataires privés...
- Analyse des résultats de l'expérimentation déjà conduite au lycée d'Angondjé
- Elaboration de différents scénarios types et estimation des coûts budgétaires correspondants
- Expérimentation des scénarios dans quelques établissements et évaluation

Contribution des opérateurs / partenaires :

- CNOU : participation aux travaux d'étude

OBJECTIF ANNUEL N° 7 : En 2014, avoir signé un protocole organisant le travail ensemble avec tous les établissements d'enseignement supérieur public, le CNOU, la FEGASU, la FEGASS, l'OGSSU, l'ANBG et avoir signé une convention de partenariat avec la DNA (gestion des assurances scolaires) ainsi qu'avec le Ministère de la Défense (sécurisation des établissements et des apprenants) et le Ministère de l'Intérieur (idem)

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 7 : Avoir rénové, d'ici à la fin 2016, l'exercice de la tutelle sur les opérateurs et les modalités de travail ensemble avec les autres administrations impliquées dans le champ du programme

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- Les enjeux attachés à l'exercice de la tutelle et au travail ensemble consistent en une collaboration structurée à travers un suivi régulier des activités des opérateurs et partenaires

Indicateurs :

N°	Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible année 2014	Cible à échéance 2016
I.01	Nombre d'opérateurs ayant signé un protocole de coordination opérationnelle avec la tutelle	Opérateur			5	5 (cumulé 2014-2016)
I.02	Nombre d'administrations ayant signé une convention de partenariat avec la DGOSU	Administration			3	3 (cumulé 2014-2016)
I.03	Nombre d'opérateurs ayant signé un contrat objectifs / performances avec la tutelle	Opérateur			5	5 (cumulé 2014-2016)
I.04	Nombre de missions de contrôle / inspection réalisées par la tutelle chez les opérateurs	Mission	0	0	4	12 (cumulé 2014-2016)
I.05	% de conseils d'administration d'opérateurs prévoyant la participation de la tutelle	%	0 %	0 %	100%	100%
I.06	% de documents de reporting transmis complets et dans les délais par les opérateurs à la tutelle	%	0 %	0 %	100 %	100 %
I.07	Nombre a minima de points de pilotage de la tutelle avec chaque opérateur	Point pilotage	0	0	2	7 (cumulé 2014-2016)
I.08	Nombre de séances de travail conjointes entre la tutelle et les opérateurs sur les projets phares et les dossiers d'actualité	Séance de travail	0	0	?	(cumulé 2014-2016)

Source des données :

- I.01 : DGOSU
- I.02 : DGOSU
- I.03 : DGOSU
- I.04 : DGOSU
- I.05 : DGOSU
- I.06 : DGOSU
- I.07 : DGOSU
- I.08 : DGOSU

Périodicité :

- I.01 : trimestrielle
- I.02 : trimestrielle
- I.03 : trimestrielle
- I.04 : trimestrielle

- I.05 : annuelle
- I.06 : trimestrielle
- I.07 : trimestrielle
- I.08 : trimestrielle

Mode de calcul des indicateurs :

- I.01 : dénombrement
- I.02 : dénombrement
- I.03 : dénombrement
- I.04 : dénombrement
- I.05 : nombre de présences effectives de la DGOSU / nombre total d'opérateurs
- I.06 : nombre de documents de reporting remis / nombre total d'opérateurs
- I.07 : dénombrement
- I.08 : dénombrement

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Réalisation d'un diagnostic de situation et d'un plan d'actions, en commun avec les opérateurs et les administrations concernées
- Formalisation des règles de travail ensemble, de suivi de la mise en œuvre des plans d'actions et de transmission des informations entre les différents acteurs

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Implication dans l'élaboration des protocoles de coordination et des conventions de partenariat

OBJECTIF ANNUEL N° 8 : avoir identifié et étudié au moins 5 opportunités de partenariat public privé pour l'amélioration des conditions de vie de l'apprenant et en avoir concrétisé 4

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 8 : D'ici à la fin 2016, avoir signé 10 nouveaux partenariats public privé (avec des entreprises, des organisations internationales, des associations...) pour améliorer les conditions de vie de l'apprenant

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- L'enjeu consiste ici à identifier tous les éventuels partenaires et analyser l'impact de leur apport dans l'amélioration des conditions de vie des apprenants

Indicateurs :

N°	Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible année 2014	Cible à échéance 2016
I.01	Nombre d'études d'opportunité PPP réalisées	Opportunité de PPP			5	10 (cumulé 2014-2016)
I.02	Nombre de PPP signés	PPP			4	10

Source des données :

- I.01 : DGOSU
- I.02 : DGOSU

Périodicité :

- I.01 : semestrielle
- I.02 : semestrielle

Mode de calcul des indicateurs :

- I.01 : dénombrement
- I.02 : dénombrement

Mode de calcul des indicateurs :

- I.01 : dénombrement
- I.02 : dénombrement
- I.03 : dénombrement

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Analyse de la carte des partenaires actuels et diagnostic des partenariats en vigueur, au regard des résultats obtenus et des nouvelles priorités du programme
- Détection et analyse argumentée des nouvelles opportunités

Contribution des opérateurs / partenaires :

OBJECTIF ANNUEL N° 9 : En 2014, avoir élaboré une étude sur l'opportunité et les modalités de mise en place d'une carte de réduction des Œuvres Scolaires et Universitaires

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 9 : D'ici à la fin 2016, 100 % des élèves et des étudiants auront été dotés d'une carte de réduction des Œuvres Scolaires et Universitaires

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- L'enjeu ici consiste à analyser les différentes conditions de mise en place d'une carte de réduction des œuvres scolaires et universitaires

Indicateurs :

N°	Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible année 2014	Cible à échéance 2016
I.01	Taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude	%			100 %	finalisé
I.02	% d'élèves dotés de la carte de réduction OSU	%			5%	100
I.03	% d'étudiants dotés de la carte de réduction OSU	%			5%	100
I.04	Nombre d'avantages offerts par la carte OSU	Avantage			10	20
I.05	Taux de satisfaction des détenteurs de la carte OSU	%			30	70

Source des données :

- I.01 : DGOSU
- I.02 : DGOSU, établissements scolaires, partenaires
- I.03 : DGOSU, établissements supérieurs, partenaires
- I.04 : DGOSU, partenaires
- I.05 : DGOSU, établissements scolaires et supérieurs, partenaires

Périodicité :

- I.01 : semestrielle
- I.02 : semestrielle
- I.03 : semestrielle
- I.04 : annuelle
- I.05 : annuelle

Mode de calcul des indicateurs :

- I.01 : niveau prévu / niveau réalisé
- I.02 : nombre d'élèves dotés de la carte de réduction OSU / nombre total d'élèves x 100
- I.03 : nombre d'étudiants dotés de la carte de réduction OSU / nombre total d'étudiants x 100
- I.04 : dénombrement
- I.05 : nombre de détenteurs de la carte OSU satisfaits / nombre total de détenteurs de la carte OSU x 100

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Mise en place d'un groupe d'étude impliquant toutes les parties prenantes, y compris des représentants des élèves et des étudiants
- Ecoute des élèves et des étudiants sur leurs attentes vis-à-vis d'une carte de réduction OSU
- Analyse des dispositifs existant à l'international
- Etude sur les services à offrir, les modes de distribution envisageables, l'information à diffuser, le caractère payant ou gratuit de la carte, les modalités de recherche et de mise en place des partenariats, le plan d'action et le calendrier de mise en place de la carte...

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Implication dans le groupe d'étude sur la carte OSU

OBJECTIF ANNUEL N° 10 : En 2014, avoir reconfiguré les processus d'attribution, de renouvellement et de paiement des bourses scolaires et universitaires

Objectif rattaché à l'Action 1 : Vie de l'élève / à l'action 2 : Vie de l'étudiant

Objectif issu de l'objectif pluriannuel 10 :D'ici à la fin 2016, avoir amélioré la performance du processus d'attribution et de paiement des bourses scolaires et universitaires

Résultat annuel / précisions sur les cibles :

- L'enjeu attaché à la problématique de la bourse consiste à redéfinir les différents processus d'attribution, de renouvellement et de paiement

Indicateurs :

N°	Intitulé	Unité	Rappel du résultat 2012	Résultat prévu année 2013	Cible année 2014	Cible à échéance 2016
I.01	Nombre de processus bourses reconfigurés	Processus			3	3
I.02	Taux de respect des délais de paiement des bourses	%	?	?	?	?
I.03	Nombre d'actions collectives de protestations organisées dans les établissements concernant la question des bourses	Action				
I.04	Nombre de jours de grève des apprenants liés à la question des bourses	Jour de grève				
I.05	% des demandes d'attribution ou de renouvellement non traitées alors qu'elles sont complètes et satisfont à tous les critères	%	?	?	?	?
I.06	Nombre de réclamations ou de recours déposés contre les décisions de la commission ANBG	Réclamation ou recours	?	?	?	?

Source des données :

- I.01 : ANBG
- I.02 : établissements scolaires et supérieurs, DGOSU
- I.03 : établissements scolaires et supérieurs
- I.04 : établissements scolaires et supérieurs
- I.05 : ANBG
- I.06 : ANBG

Périodicité :

- I.01 : annuelle
- I.02 : semestrielle
- I.03 : semestrielle

- I.04 : semestrielle
- I.05 : annuelle
- I.06 : annuelle

Mode de calcul des indicateurs :

- I.01 : dénombrement
- I.02 : nombre de bourses payées dans les délais / nombre total de bourses payées x 100
- I.03 : dénombrement
- I.04 : dénombrement
- I.05 : nombre de demandes d'attribution ou de renouvellement non traitées alors qu'elles sont complètes et satisfont à tous les critères / nombre total de demandes d'attribution ou renouvellement x 100
- I.06 : dénombrement

Eléments clés de stratégie d'action annuelle :

- Etat des lieux de la situation
- Refonte des processus d'attribution, de renouvellement et de paiement
- Communication en direction des élèves, des étudiants, des parents, des chefs d'établissements et recteurs d'université

Contribution des opérateurs / partenaires :

- Objectif porté dans son intégralité par l'ANBG

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2013	Ouvertes en LFI pour 2014	Votés en LFI pour 2013	Votés en LFI pour 2014
N° 1 : Vie de l'élève	20 543 977 250	16 615 407 450	5 247 796 000	5 833 601 200
Titre 2. Dépenses de personnel	18 974 000	18 974 000	18 974 000	18 974 000
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	1 026 802 000	1 129 482 200	1 026 802 000	1 129 482 200
Titre 5. Dépenses d'investissement	19327431250	15296181250	4031250000	4514375000
Titre 6. Dépenses d'intervention				
N° 2 : Vie de l'étudiant	19 369 090 852	18 695 174 552	13 106 206 752	14 324 400 452
Titre 2. Dépenses de personnel	1 302 644 752	1 340 482 252	1 302 644 752	1 340 482 252
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	10 080 462 000	11 088 508 200	10 080 462 000	11 088 508 200
Titre 5. Dépenses d'investissement	7 982 984 100	6 262 884 100	1 720 100 000	1 892 110 000
Titre 6. Dépenses d'intervention	3 000 000	3 300 000	3 000 000	3 300 000
Total pour le programme	39 913 068 102	35 310 582 002	18 354 002 752	20 158 001 652
Dont :				
Titre 2. Dépenses de personnel	1 492 388 752	1 530 226 252	1 492 388 752	1 530 226 252
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	11 107 264 000	12 217 990 400	11 107 264 000	12 217 990 400
Titre 5. Dépenses d'investissement	27 310 415 350	21 559 065 350	5 751 350 000	6 406 485 000
Titre 6. Dépenses d'intervention				

PRESENTATION DES CREDITS PAR TITRE ET CATEGORIE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2012	Ouvertes en LFI pour 2013	Votés en LFI pour 2012	Votés en LFI pour 2013
Titre 2. Dépenses de personnel	1 492 388 752	1 530 226 252	1 492 388 752	1 530 226 252
Rémunérations d'activités	1 492 388 752	1 530 226 252	1 492 388 752	1 530 226 252
Cotisations et contributions sociales				
Prestations et allocations diverses				
Dépenses de personnel non classées				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	11 107 264 000	12 217 990 400	11 107 264 000	12 217 990 400
Biens et services	11 107 264 000	12 217 990 400	11 107 264 000	12 217 990 400
Subventions pour charges de service public				
Titre 5. Dépenses d'investissement	27 310 415 350	21 559 065 350	5 751 350 000	6 406 485 000

Dépenses pour immobilisations corporelles	27 310 415 350	21 559 065 350	5 751 350 000	6 406 485 000
Dépenses pour immobilisations incorporelles				
Titre 6. Dépenses d'intervention				
Transfert aux ménages				
Transfert aux collectivités territoriales				
Transfert aux entreprises et secteurs d'activités				
Titre 7. Dépenses d'opérations financières				
Prêts et avances				
Dotations en fonds propres				
Dépenses des participations financières				
Total pour le programme				

EMPLOIS DE L' ETAT

Emplois rémunérés par l'Etat	Effectifs					
	Réalisation 2012(5)	Ouverts en LF pour 2013	Répartition prévisionnelle 2014			Total
			Prévisions de sorties (a)	Prévisions d'entrées (b)	Ecart (sorties - entrées)	
Solde permanente						
Solde forfaitaire globale						
Catégorie A						
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B						
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C						
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente						
Total pour le programme						

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L' ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation N-1	Budget prévisionnel N	Répartition prévisionnelle N+1
Emplois rémunérés par le programme -Inclus dans le plafond d'emplois du ministère			
Emplois rémunérés par l'opérateur -hors plafond d'emplois du ministère			
Total pour l'opérateur			

Emplois rémunérés par le programme -inclus dans le plafond d'emplois du ministère			
Emplois rémunérés par l'opérateur -hors plafond d'emplois du ministère			
Total pour l'opérateur			
Total pour le programme			